

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



STATISTIQUES



ANALYSE
ANNÉE 2022



PERSPECTIVES
2023

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE !

SOMMAIRE

01 - ÉDITORIAL	p.3
• À propos des PEP Atlantique Anjou	p.5
02 - LE PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES LOISIRS CULTURE	p.9
• Le service séjours, classes et vacances	p.9
• Le centre de la Marjolaine	p.13
• Le centre de la Ducherais	p.16
03 - LE PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ	p.20
• Le service Enfance Jeunesse Parentalité	p.20
• Le service inclusion numérique (Angers & Saint-Nazaire)	p.24
• Le SAPADHE & le SAPADHE Préo®	p.29
• Le service médiation scolaire auprès des enfants vivant en bidonvilles	p.45
04 - LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE	p.54

ÉDITORIAL



Jean-Yves COUGOULIC,
Directeur général

L'année 2022 a permis la reprise complète de nos activités suite à deux années marquées par la pandémie.

Le retour à la normale de l'accueil des classes de découvertes sur nos deux structures en est l'illustration principale. Le fait marquant majeur dans ce secteur de nos activités concerne d'ailleurs l'acquisition du centre LA MARJOLAINE à LA TURBALLE.

En effet, après 31 années de location au CSEC de la banque Le Crédit Lyonnais, Les PEP ATLANTIQUE ANJOU ont signé mercredi 14 décembre 2022 l'acte de vente du centre LA MARJOLAINE.

En devenant propriétaires de la structure, c'est avant tout, pour Les PEP, l'emploi de quinze personnes sur le site qui est sauvegardé. C'est aussi un formidable lieu d'accueil pour les classes de découvertes, les colonies de vacances, les stages et les groupes, qui va pouvoir continuer à vivre et se développer dans le cadre d'un projet associatif et d'éducation populaire.

Je vous présente maintenant des événements sous la forme d'un éphéméride qui, même s'il n'est pas exhaustif, retrace la richesse de nos réalisations en 2022 !

LES FAITS MARQUANTS EN 2022

➤ **FÉVRIER** : ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Les mots doux » sur le territoire de la presqu'île Guérandaise.

➤ **MARS** :

➤ Reprise de l'**Espace numérique** de Saint-Nazaire situé dans l'espace civique Jacques Dubé, au cœur du quartier La Chesnaie. Cette activité vient compléter nos actions dans le cadre du projet « Les PEP, acteurs d'un numérique inclusif ».

➤ **Ouverture des Maisons d'Enfants André LAFFARGUE** à Campbon et reprise des accueils de classes de découvertes sur le site de La Ducherais.

➤ **Participation** au rassemblement des présidents et directeurs généraux du réseau PEP à La Rochelle.

➤ **AVRIL** : ouverture du dispositif **SAMNA renforcé** à Saint-Nazaire pour 13 jeunes aux profils psychologiques fragiles.

➤ **MAI** : organisation de l'Assemblée Générale des PEP ATLANTIQUE ANJOU à Nantes.

➤ **JUIN** :

➤ **Inaugurations** LAEP « les mots doux » et des maisons d'enfants et des maisons d'Enfants André LAFFARGUE.

➤ **Participation** à l'Assemblée Générale de la Fédération Générale des PEP à Rouen.

➤ **JUILLET** : renouvellement de la délégation de service public portant sur la gestion des activités périscolaires et extrascolaires 2022-2025 de la commune de Sainte Anne sur Brivet.



ÉDITORIAL (SUITE)



> AOÛT :

- > **Remise des bourses financières** dans le cadre du chantier de jeunes 15-17 ans en partenariat avec l'ALJ de Savenay et Les PEP, qui a permis la création ou l'aménagement de deux mares pédagogiques sur le domaine de La Ducherais.
- > **Arrivée de Baptiste Berteau**, nouveau directeur du centre La Marjolaine à La Turballe.
- > **OCTOBRE** : participation de sept membres des PEP ATLANTIQUE ANJOU à la **formation des nouveaux responsables du réseau**, organisé au siège de la Fédération Générale des PEP à Créteil.



> NOVEMBRE :

- > **Renouvellement de nos conventions de gestion enfance-jeunesse** pour les communes de La Chapelle Launay, Campbon, Quilly et La Grigonnais. C'est donc l'ensemble de nos renouvellements de délégations sur le service enfance-jeunesse qui s'est concrétisé, nous sommes présents dans certaines communes depuis maintenant 10 ans !
- > **Attribution d'un 9ème poste de médiateur scolaire** sur le service de médiation auprès des enfants vivant dans les bidonvilles.
- > **Participation** de certains de nos professionnels à la deuxième édition des **Journées Métiers** à Montpellier. Cet événement a mobilisé l'ensemble des acteurs de notre réseau et proposé à tous un temps collectif de réflexion permettant à chacun de se projeter dans l'avenir dans l'objectif d'œuvrer à une société plus inclusive et plus solidaire.

On le voit, au cours de cette année 2022, nous avons fait vivre la dynamique associative au travers des dispositifs et structures que nous gérons.

Cette dynamique s'est également illustrée, tout au long de l'année, au travers d'un groupe de travail associant administrateurs, direction et salariés, qui a permis, à la fin de l'année, de renouveler notre projet associatif pour 2023-2027.

Je tiens à remercier ici l'ensemble de nos professionnels, de nos administrateurs et de nos bénévoles pour la qualité et la sincérité de leur engagement !

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance envers les membres de l'équipe du siège administratif de notre association, qui ont apporté leur expertise pour parfaire les projets et les budgets et accompagner les équipes dans la mise en place et le suivi de leurs actions.

À PROPOS DES PEP ATLANTIQUE ANJOU



Qui sommes-nous ?

L'association Les PEP Atlantique Anjou est déclarée depuis le 24 février 1916 en conformité de la loi du 1er juillet 1901. Nous adhérons à l'Association Régionale des PEP Pays de la Loire et nous sommes fédérés au sein de la Fédération Générale des Pupilles de l'Enseignement Public (FGPEP).

Nos actions sont guidées par les **valeurs** de **Laïcité**, de **Solidarité**, d'**Égalité** et de **Citoyenneté**. Ces valeurs sont indissociables les unes des autres. Elles s'enrichissent de leurs nécessaires interactions. Elles participent à la construction d'une société plus inclusive, plus éclairée et plus solidaire à la fois.

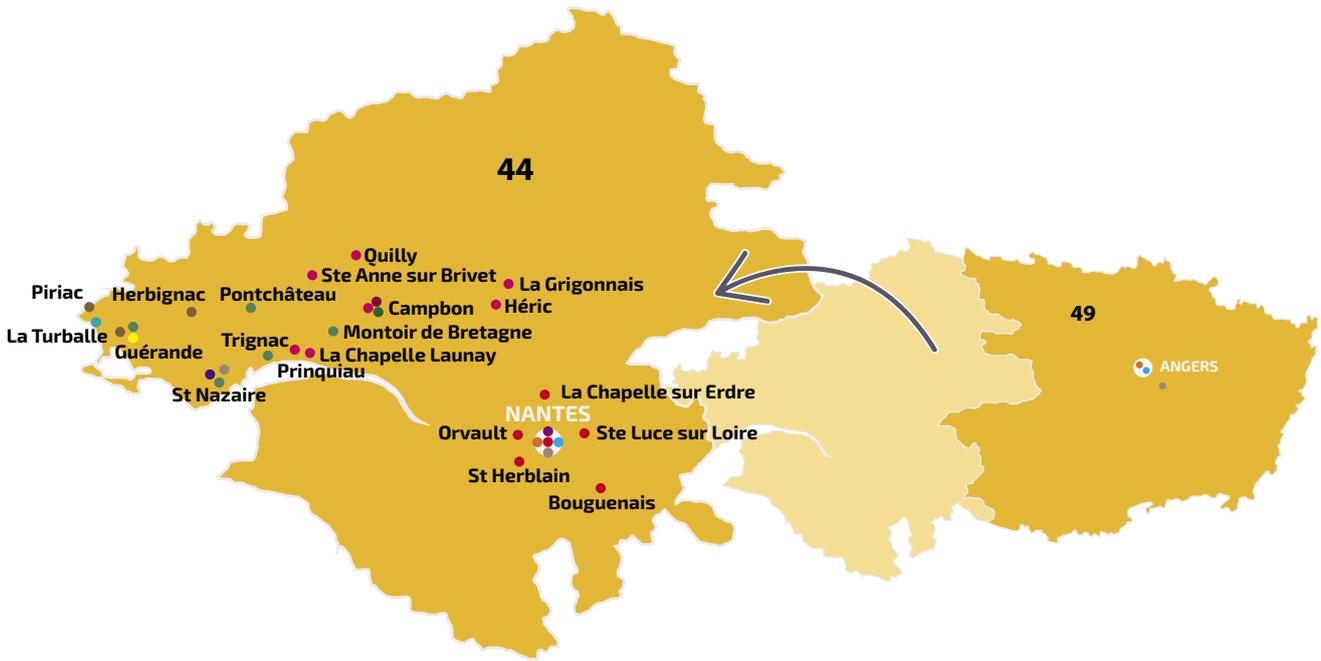


Acteur de l'éducation populaire, entreprise de l'économie sociale et solidaire

- Reconnaissance d'utilité publique depuis le 16 août 1919 par délégation de sa fédération.
- Reconnaissance de mouvement complémentaire de l'école publique par délégation de sa fédération.
- Agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale délivré par le préfet de la région des Pays de la Loire le 18 décembre 2012, et renouvelé le 4 juin 2021
- Agrément Jeunesse et Éducation Populaire renouvelé le 27 février 2023 sous le numéro SDJES44-EPJE/2023-44-03
- Autorisation d'accueil des mineurs non-accompagnés par arrêté du Conseil départemental de Loire-Atlantique en date du 16 mai 2017.



Notre implantation sur le territoire



- Centre de la Marjolaine
- Les maisons d'enfants André Laffargue
- Antennes du SAMNA
- Accueils de loisirs et accueil jeunes
- Centre de La Ducherais
- SAPADHE & SAPADHE Préo
- Service enfance jeunesse
- L'Espace numérique
- Le LAEP Les Mots Doux
- SPOT 15-25 ans
- Sièges de la délégation départementale du Maine et Loire et de la Loire-Atlantique
- Placement classes, vacances enfants et familles, séjours adaptés
- Quartiers prioritaires de la ville
- Villes d'intervention de la médiation scolaire auprès des enfants vivant en bidonvilles

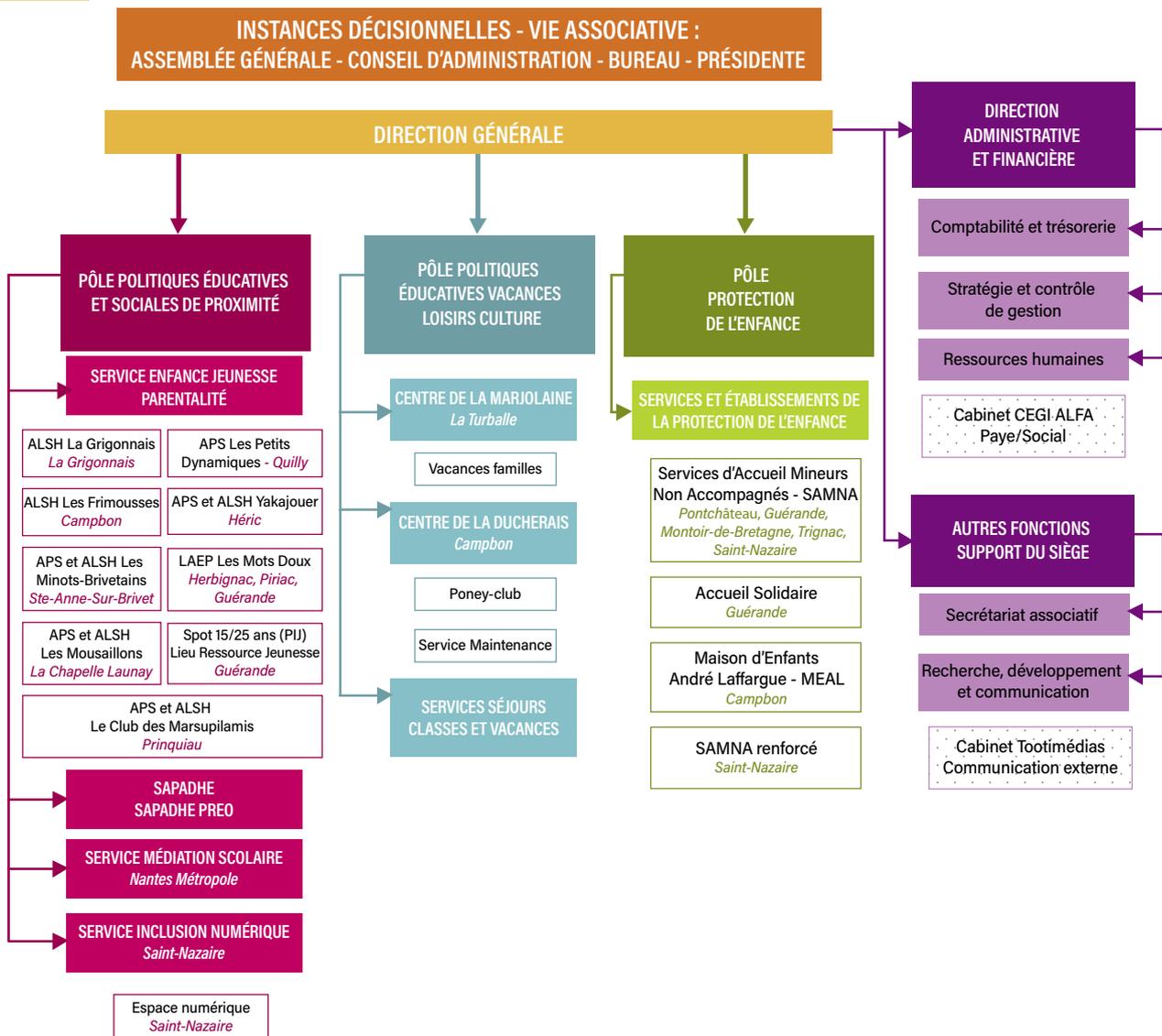


La vie politique de l'association

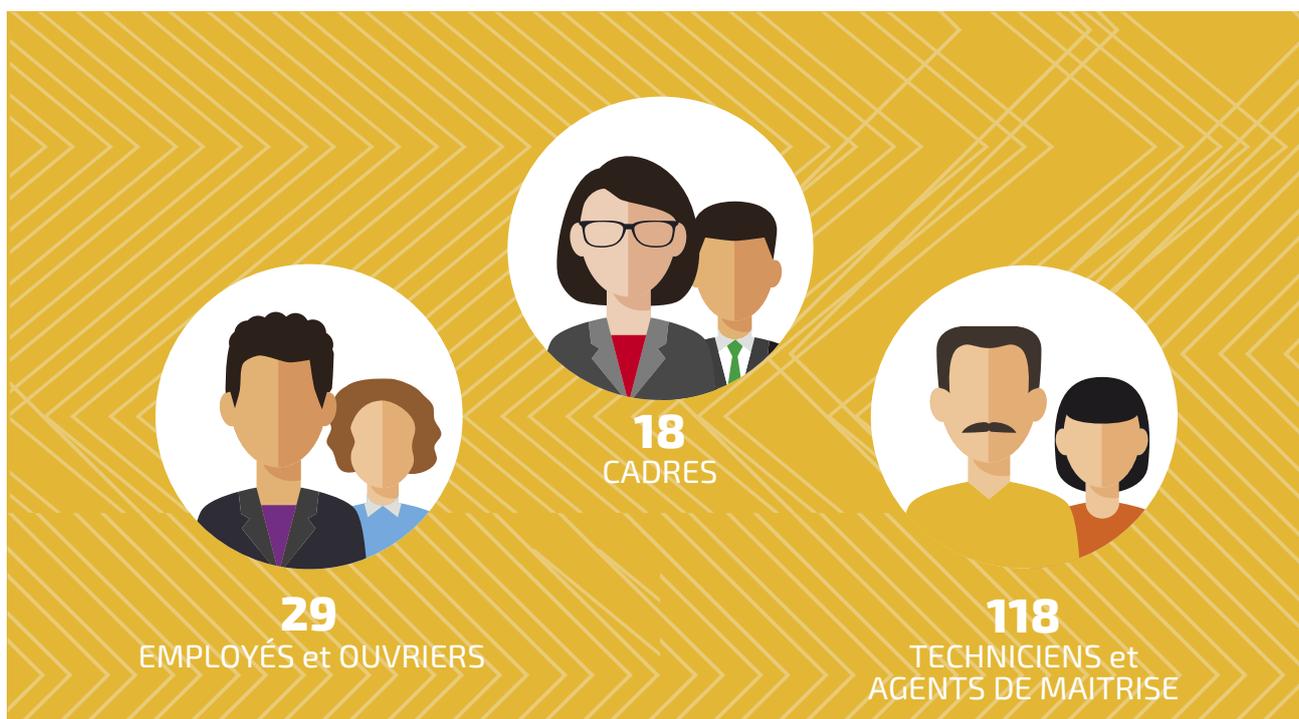




Notre organisation



La typologie des emplois * salariés présents au 31/12/2022





Nos partenaires et soutiens

- Ministère de l'Education Nationale
- Direction académique des services départementaux de l'éducation nationale (Loire-Atlantique et Maine et Loire)
- Rectorat de l'académie de Nantes
- Conseil régional
- Conseils départementaux de Loire-Atlantique et de Maine et Loire
- Agence Régionale de Santé
- Direction départementale de la cohésion sociale
- Préfecture de Loire-Atlantique (Commissariat général de l'égalité des territoires)
- Agence nationale de cohésion des territoires
- Fondes
- CAF
- MSA Loire-Atlantique/Vendée
- Fondation de France
- Villes de Nantes, Saint-Nazaire, Angers, Les Sorinières, Ancenis, Nord sur Erdre, Châteaubriant, Rouans, Pontchâteau, Guérande, Trignac, Montoir, Donges, La Chapelle-Launay, Quilly, Campbon, La Turballe, Sainte-Anne-sur-Brivet, Héric, La Grigonnais, Pornic, Agglomération des Pays de Retz, Orvault, Sainte-Luce-sur-Loire, Saint-Herblain, Prinquiau, La Chapelle sur Erdre et Herbignac, et la Communauté de communes Estuaire et Sillon.
- Fondation SNCF
- Orange Solidarités
- ACCOORD
- CEMEA
- Handisup'
- FCPE
- Sauvegarde de l'Enfance
- Secours Populaire



Nos actions

Nos actions se répartissent dans trois domaines, que nous détaillerons dans ce rapport d'activité :

- **Le pôle Politiques Éducatives Vacances Loisirs Culture (PEVLC) :** classes de découverte, vacances enfants et familles, poney-club, service placement classes/vacances.
- **Le pôle Politiques Éducatives et Sociales de Proximité (PESP) :** accueils de loisirs et périscolaire, scolarisation des enfants malades à domicile, dispositif de soutien aux enfants souffrant de retrait scolaire anxieux, scolarisation des enfants vivant en bidonvilles, inclusion numérique dans les quartiers prioritaires de la ville.
- **Le pôle Protection de l'Enfance :** Service d'accueil de mineurs non accompagnés (SAMNA), Accueil Solidaire, Maisons d'Enfants, SAMNA renforcé.



02

LE PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES VACANCES LOISIRS CULTURE (PEVLC)

— LE SERVICE SÉJOURS, CLASSES ET VACANCES

Le service classes et vacances gère :

- Les réservations et le montage des projets pour les écoles, groupes, mairie, centres de loisirs, individuels du 44 et 49 qui ont des projets hors département ;
- Les relations avec les centres du réseau PEP pour les réservations de séjours.



L'ANNÉE 2022 EN QUELQUES CHIFFRES

Le démarrage de la saison 2022 a été un peu compliqué :

- Le COVID-19 étant toujours présent, les DSDEN n'ont pas délivré les autorisations de départ avant le mois de mars.
- Le département du 49 a donné un avis défavorable pour un séjour qui devait se dérouler fin janvier au centre du Porteau, nous avons réussi à le reporter début avril 2022.
- Le 1er séjour aux Mainiaux (neige) a dû être annulé, plus de la moitié du personnel du centre étant atteint du Covid et ne pouvant donc assurer l'accueil des écoles. Le séjour a été reporté au printemps, mais avec une thématique différente.
- Sabrina a été remplacée pour congé maternité d'avril 2022 à octobre 2022. Ce changement a quelque peu perturbé le service et certains centres ont fini par gérer les demandes en direct avec les centres d'accueil. Cela s'est ressenti sur les dossiers de l'automne avec une seule école (5 classes), dossier qui a été géré par les PEP75 et non par notre service.

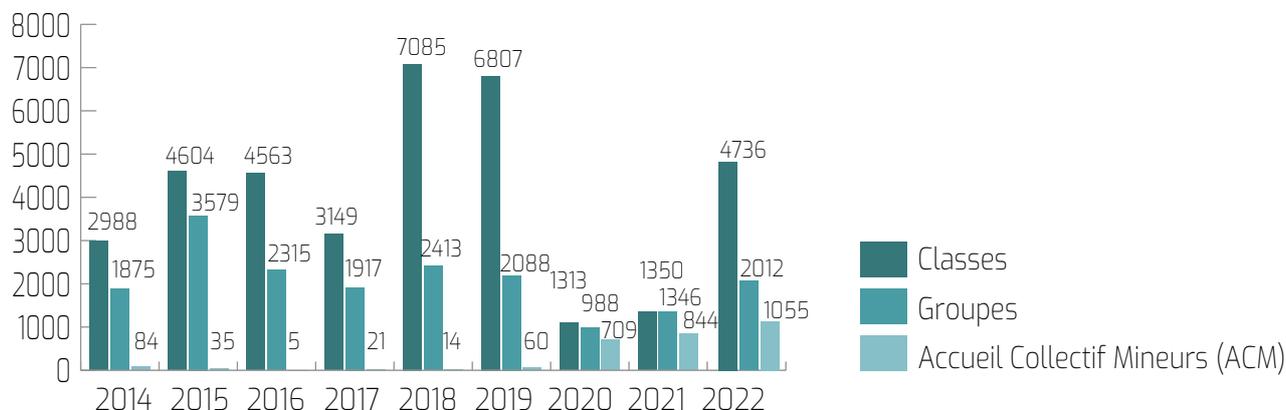
Nous avons réalisé 7803 journées en 2022 contre 3540 en 2021, ce qui montre malgré tout une bonne reprise des séjours en 2022. Nous sommes cependant loin des niveaux de fréquentation d'avant COVID : 9512 en 2018 et 8955 en 2019.

Concernant les scolaires, nous avons réalisé 4736 journées réparties sur 56 classes. Autre problématique des suites du Covid-19, beaucoup de séjours de 2021 ont été déplacés en 2022. Les centres étaient quasiment complets avant de débiter les inscriptions pour 2022, et certaines écoles n'ont donc pas pu partir par manque de créneaux disponibles sur les centres.

Les séjours d'été ont pu se dérouler normalement en juillet-août : nous avons réalisé 1055 journées réparties entre les groupes de colos et les individuels.

Les groupes (séminaires, IME, familles) représentent cette année 2012 journées.

Évolution du service "classes et vacances" en Nbre de journées réalisées 2022



Les classes

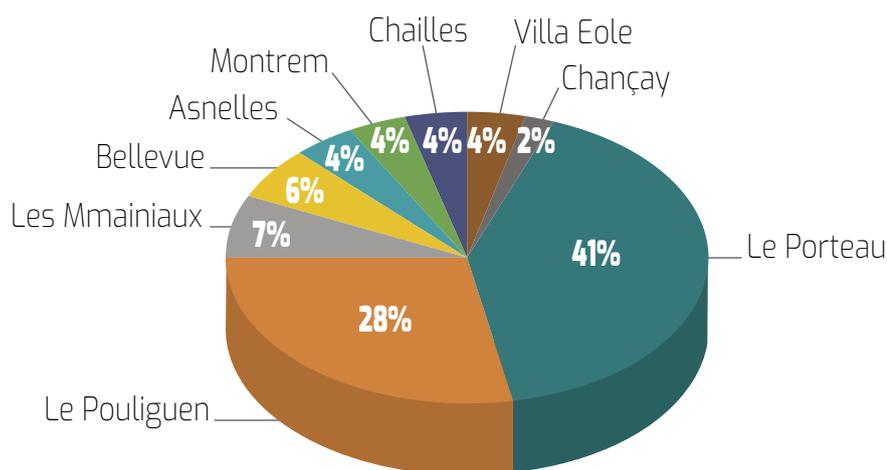
56 classes (23 écoles) sont parties en séjours sur l'année 2022 :

- 26 classes pour le département 49, ce qui représente 1867 journées
- 30 classes pour le département 44, ce qui représente 2869 journées

Thématiques principales des séjours : mer (Le Porteau, Le Pouliguen, Bellevue, Sarzeau, Quiberon) et Histoire/patrimoine (Le Porteau, Chailles, Montrem, Courseulles).

Les centres avec lesquels nous travaillons le plus reste le centre du Porteau avec 19 classes et Le Pouliguen avec 13 classes.

Classes 2022



Les groupes

18 groupes ont été placés sur les centres du réseau PEP entre janvier et décembre 2022 :

3 groupes du 49 et 15 groupes du 44, majoritairement des particuliers (familles), des associations et des clubs sportifs. Comme pour les écoles, les deux centres qui accueillent le plus de groupes restent le Porteau et le Pouliguen, qui sont les centres les plus proches de nos deux départements.



Les séjours Vacances

Sur l'été 2022, nous avons accueilli :

- **10 individuels, correspondant à 82 journées**
(contre 7 individuels et 56 journées en 2021).
- **14 groupes (Mairie, ALSH), correspondant à 973 journées**
(contre 10 groupes et 788 journées en 2021).

Pour les inscriptions individuelles, le site PEP ATTITUDE permet une meilleure visibilité des séjours proposés. Certaines inscriptions sont faites directement en ligne et transmises à l'AD du département concerné.

Pour les mairies et ALSH, nous commençons à fidéliser des groupes qui repartent chaque année (Mairie de Bouguenais, Saint Herblain, COS de Nantes...)

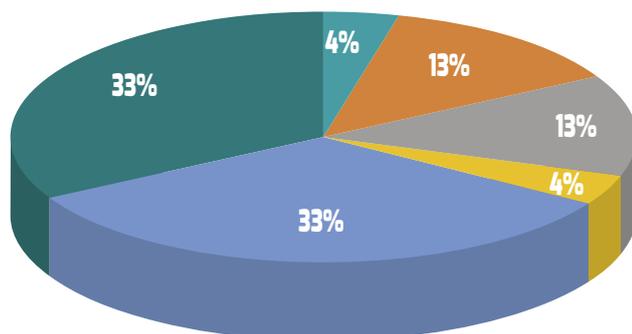
- Nous continuons à être impactés par le manque de centres (fermeture de deux centres dans la région depuis 2020), les offres et capacités d'accueil sont limitées, nous ne pouvons pas toujours répondre favorablement à la demande des groupes.
- Certains centres de loisirs demandent des séjours en tente avec espace cuisine (coût de séjour réduit, autonomie ...). Le centre de Sarzeau est le seul à proposer cette prestation avec deux formules : espace camping ou location de tentes KIWI avec espace cuisine. Il reçoit cependant beaucoup de demandes et il n'est pas toujours possible de trouver des créneaux pour les groupes.

Les groupes étaient accueillis suivant différentes formules :

- Séjour en pension complète
- Emplacement camping en autonomie
- Hébergement sous tente KIWI avec espace cuisine.

Toutes les inscriptions individuelles ont été faites via le site PEP ATTITUDE.

Séjours été 2022



- Quiberon PEP39 - 33%
- Le Pouliguen PEP75 - 4%
- Le Porteau PEP85 - 13%
- La Charnie PEP53 - 13%
- Mandres les Roses PEP75 - 4%
- Sarzeau PEP75 - 33%





QUELQUES MOTS SUR 2023...

La répartition du temps de travail de la responsable du service évolue en 2023, passant de 50% à 60%.

Les demandes de séjours scolaires pour le printemps 2023 ont été assez tardives, beaucoup n'ayant été formulées qu'en janvier 2023 :

- Nous avons actuellement 67 classes inscrites en séjours et 17 groupes pour le printemps 2023.
- 12 groupes vacances (Mairie, ALSH) sont inscrits sur les séjours été.
- Nous n'avons pas d'inscriptions individuelles pour le moment, les réservations se font généralement courant mai-juin, voir début juillet.
- La mise en place d'une nouvelle version du logiciel de gestion commerciale est toujours en cours, la version des séjours scolaires devrait être opérationnelle d'ici la fin du printemps.



LE CENTRE DE LA MARJOLAINE

L'année 2022 a été synonyme de grands changements au centre de La Marjolaine. Elle a en effet été marquée par la reprise complète de notre activité suite à la pandémie, l'achat du site, le changement de direction et l'acquisition d'un nouveau bateau.



LA FRÉQUENTATION DE LA MARJOLAINE EN 2022



Les classes de découvertes

- Les classes de découvertes ont pu reprendre à partir du mois de février (annulation des 3 séjours prévus en janvier). Elles ont été accueillies du 31 janvier au 1er juillet et du 26 septembre au 9 décembre. 3 séjours d'intégration collègue ont également eu lieu en septembre.
- Une majorité des écoles reçues provenaient de Nantes, favorisées par le soutien financier de la ville de Nantes dans l'aide au départ.
- Les séjours artistiques (théâtre, arts plastiques et danse) ont majoritairement été choisis pour la période de l'automne, une fois de plus grâce au partenariat développé avec les conseillers pédagogiques du Département.





L'été

- Les vacances familiales se sont déroulées pendant 6 semaines du 9 juillet au 20 août, permettant à 36 familles de partir en vacances. Comme en 2021, la demande a été forte, et nous avons augmenté notre capacité d'accueil par rapport à l'année précédente. Les familles étaient toujours accueillies au camping Les Chardons Bleus de La Turballe.
- L'équipe de la Marjolaine a renouvelé l'« Escape Game » sur le sardinier patrimoine de la Turballe « Au gré des vents ». Cette activité a continué de susciter beaucoup d'attrait, tous les créneaux d'été ayant été réservés. Cette activité sera poursuivie ces prochaines années.
- L'équipe a également proposé deux soirées Jeux en bois (le 13 juillet et le 10 août) en partenariat avec la ville de La Turballe dans le cadre des animations des soirées d'été.
- Le CCE du Crédit Lyonnais a proposé deux séjours pendant l'été : du 11 au 25 juillet et du 8 au 22 août, avec une bonne fréquentation pour le mois de juillet, et plus faible sur le mois d'août.



Les colonies de vacances

- La ville de Saint Cloud a organisé, comme chaque année, une colonie de vacances durant les vacances d'automne, du 24 au 28 octobre. Un séjour du CCE du Crédit Lyonnais a eu lieu dans le même temps du 22 au 29 octobre.



Les groupes adultes

- Notre accueil de groupes adultes reste limité depuis la décision de la commission de sécurité en 2017.



LA VIE DU CENTRE

- L'acte de vente de La Marjolaine a été signé le 14 décembre 2022. L'association est donc maintenant propriétaire de La Marjolaine !
- Nous avons également acquis un nouveau navire. Il s'agit d'un Rhéa 900 : La Morgane. Ce navire permet d'avoir 12 personnes à bord : le capitaine, un accompagnateur et 10 enfants.

Dans le même temps, nous avons vendu notre fidèle compagnon « Orca » et sa route se poursuivra du côté de Pornic.

- Le 30 octobre, la Marjolaine a de nouveau accueilli le salon la Fête des Jardins organisé par le comité des fêtes de La Turballe.
- Baptiste BERTEAU a remplacé Florent MULLER au poste de directeur de La Marjolaine.





LES PARTENARIATS

Les partenariats autour du dispositif Vacances Familiales se sont consolidés. Depuis l'été 2021, nous ne prenons plus de réservations de familles en direct. Les familles sont toutes issues d'associations partenaires avec lesquelles nous signons des conventions. Il s'agit du Secours Populaire de Nantes, du Secours Populaire d'Angers, de la maison de quartier Plaisance d'Orvault, de l'association Linkiaa et de la maison de quartier Avalix de Saint-Nazaire.

- Le projet régional des vacances familiales a de nouveau été présenté à la région des Pays de la Loire avec les PEP 53 et les PEP 85
- Fort de son succès, le partenariat initié avec l'association « Au Gré des Vents » pour l'organisation de l'escape game sur le sardinier se poursuivra en 2023.
- Bien que le CCE du Crédit Lyonnais ne gère plus le centre à compter de 2023, ses membres souhaitent mettre en place un partenariat avec les PEP Atlantique Anjou afin de continuer à réaliser des séjours de vacances d'été à la Marjolaine, dans les années à venir.
- Nous pouvons également compter sur le soutien de la mairie de La Turballe avec le prêt de salles du gymnase que nous utilisons pour nos séjours artistiques.
- Le comité des fêtes de La Turballe souhaite maintenir l'organisation de La Fête des Jardins dans le parc de La Marjolaine à l'Automne.



LES PERSPECTIVES 2023

- L'acquisition de notre nouveau navire « La Morgane » doit permettre de repenser l'animation sortie en mer.
- Deux postes d'animateurs(trices) vont être pérennisés en CDI.
- Nos activités continuent à se développer sur le territoire, notamment avec des animations en lien avec les écoles de La Turballe.
- Les vacances familiales se dérouleront du 15 juillet au 19 août 2023. Malgré la forte demande, nous avons décidé de réduire d'une semaine les séjours, et d'utiliser un mobil home de moins, en raison de la diversification de notre activité l'été.
- La mairie de la Turballe fera de nouveau appel à l'équipe de la Marjolaine pour l'animation des événements d'été. Nous réaliserons ainsi deux prestations « jeux en bois » durant l'été 2023.
- L'accueil de groupes pour l'été 2023 évolue. Nous proposerons dans un premier temps l'accueil en pension complète et nous commencerons à réfléchir sur l'organisation de séjours.
- L'activité « escape game » avec l'association Au gré des Vents aura de nouveau lieu en 2023 durant les vacances d'été.

L'année 2023 sera décisive pour l'avenir de la Marjolaine. Des groupes de travail réunissant la Direction Générale, des membres du Conseil d'Administration et l'équipe de salariés de La Marjolaine réfléchissent aux futurs aménagements et aux travaux envisageables sur le site, ainsi qu'au développement de nouveaux projets, dont la construction d'une maison d'enfants à caractère social, pour répondre à la demande du Conseil départemental.

LE CENTRE DE LA DUCHERAIS

L'année 2022 a été marquée par de nombreux changements à la fois dans l'équipe, dans le fonctionnement du domaine, mais aussi dans le paysage, la façade en pierres du bâtiment historique se mêlant au bardage noir des récentes maisons d'enfants.



LE RENOUVELLEMENT DE L'ÉQUIPE

Le nouveau directeur de la Ducherais est arrivé fin 2021. Après une période nécessaire d'adaptation, de compréhension et de tuilage avec Philippe Gourdon, de nombreux recrutements ont eu lieu, renouvelant sept postes sur les quinze existants : deux animateurs d'éducation à l'environnement, deux monitrices d'équitation, un cuisinier, et deux agents polyvalents.

Après une appropriation des processus et des habitudes, chacun a trouvé sa place, adaptant et apportant son propre savoir-faire. L'envie d'accueillir le public chaleureusement avec des prestations de qualité est partagée par tous les corps de métier.



**Ronan
HILLION**



LE PONEY CLUB

En janvier 2022, le poney club comptait 130 adhérents. Les cours ont repris sans contrainte sanitaire. Au mois de septembre 2022, l'effectif reste stable.

- Dix-huit créneaux pour différents âges et niveaux sont proposés aux cavaliers ainsi qu'une variété de stages à chaque période de vacances scolaires.
- Au printemps, la reprise des classes de découvertes ainsi que le départ d'une monitrice ont engendré le recrutement de deux nouvelles salariées pour intégrer l'équipe du poney club.
- Des temps forts ont été organisés tout au long de l'année avec la participation non négligeable de l'association de bénévoles : « les Sabots de la Ducherais ». Ainsi, un concours interne lors des

vacances de Pâques, une fête du club en fin d'année scolaire et une fête de Noël en décembre ont réuni de nombreux cavaliers et leurs familles dans une ambiance conviviale et festive.

- 3 poneys shetlands ont été achetés et sont venus compléter le cheptel réduit lors de la baisse d'activité. L'extension du manège réalisée en mars apporte un confort au public et aux monitrices en ajoutant une zone d'ombre et un abri bien apprécié lors des pluies hivernales. La couverture de l'aire de préparation des poneys, plus proche de la sellerie, facilite l'organisation des cours et réjouit les cavaliers.
- Enfin, le poney club a accueilli de façon régulière les jeunes des MEAL pour des séances d'équitation sportives. Les jeunes sont enthousiastes et très dynamiques. Au-delà des séances déjà effectuées, un vrai travail de collaboration entre les équipes va permettre le développement de nouveaux projets.



LE GRAND RETOUR DES CLASSES DÉCOUVERTES

Un mois d'appropriation des lieux pour les jeunes et de remise en service de la Ducherais pour les classes de découvertes avait été initialement prévu. Finalement, il a fallu tout faire en seulement deux jours pour accueillir la première classe le 21 mars (premier jour du printemps 2022, un signe de renouveau ?).

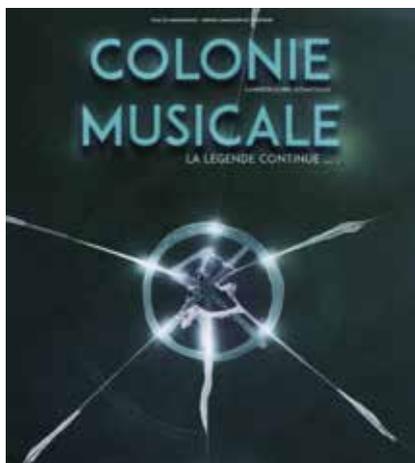
- L'équipe attendait avec impatience les premiers rires d'enfants dans les couloirs, et elle n'a pas été déçue car, depuis, le centre n'a pas désempli, les enseignant-es souhaitant partir et renouer avec les classes transplantées.
- De nouvelles séquences sont proposées : jouets buissonniers, vannerie, etc. Les autres propositions ont été conservées, en adaptant les activités à la fois aux nouvelles pratiques pédagogiques des classes (plus de temps libre, plus de ludique) et au savoir-faire et à l'expérience de nos professionnels. Nous avons ainsi proposé trois « classes musique », une « Eole » et deux « Farmer's life » cette année.
- Le potager sert à la fois de support pédagogique pour les Mineurs Non Accompagnés et pour les enfants des classes, mais aussi d'outil de production de légumes et d'aromates nous faisant entrer dans l'ère de l'ultra-local !

- Les enseignant-es sont dans l'ensemble très satisfait-es, en demande parfois d'adaptation au niveau pédagogique (notamment pour les classes de maternelles), mais toujours ravis de l'accueil des équipes, de la beauté des infrastructures, de la richesse des équipements pédagogiques, de la diversité des séquences et de la qualité des plats servis.
- De gros investissements financiers ont été effectués pour renouveler les supports pédagogiques (affiches, livres, petit matériel). L'achat de deux vélos-bus de huit places chacun permet de créer un nouveau mode de déplacement, tout en douceur, respectueux de l'environnement. Cet achat a fait l'objet d'un don de la Fondation EDF et des Amis de la Ducherai.



☀️ LES VACANCES D'ÉTÉ

Les partenaires habituels représentant de grosses collectivités étaient présents cet été (ACCOORD, St Herblain, etc.), ainsi que de plus petites structures (accueils de loisirs associatifs notamment).



Ces dernières ont un budget très serré et ne réservent que peu d'activités (du camping, gestion libre sur les repas, une activité nature et une activité poney), n'occasionnant que des recettes assez faibles. Mais il semble important de continuer à les accueillir pour offrir un accès aux séjours à des enfants issus de tout le département.

- Le gros événement du mois d'août est sans conteste la colonie musicale d'Hagondange. Réunissant une quarantaine de jeunes musiciens pendant trois semaines, ils ont pu travailler une comédie musicale tout en profitant des nombreuses activités de la Ducherai. Un spectacle gratuit a été offert sur place pour les habitants, en collaboration avec les Amis de la Ducherai et la venue de quelques jeunes des MEAL.

📈 LA FRÉQUENTATION GLOBALE

Pour les classes, nous constatons évidemment une baisse de fréquentation début 2022 par rapport à 2021 puisque nous n'avons ouvert que le 17 mars. Mais la demande a été forte à l'automne, avec un démarrage dès le 12 septembre. Quant à l'été, le camping n'a pas été occupé en août, mais l'hébergement était pris par Hagondange.

	Bilan 2022	2019	Différence
Nbre journées printemps	2832	4859	-41,72%
Nbre journées été	2754	3323	-17,12%
Nbre journées automne	2331	1906	+22,30%
Total	7917	10088	-21,52%

- Nous avons aussi accueilli quelques groupes d'adultes au travail (non comptabilisés dans le tableau) : deux chorales gospel et le syndicat UNSA. ARC2020 a réuni plusieurs dizaines de personnes de toute l'Europe, dont un député européen et un sénateur français, autour de la notion de « résilience de nos campagnes ».
- Nous avons aussi accueilli nos collègues de la médiation scolaire pour des réunions et des visites avec les enfants qu'ils ont en charge, ainsi que des enfants de centre de loisirs de Campbon pour expérimenter nos nouvelles séquences.
- Enfin, un chantier de jeunes a eu lieu avec l'ALJ de Savenay, autour de l'entretien de notre mare.



L'ARTICULATION MEAL-DUCHERAI

Le défi qui est proposé aux professionnels travaillant à la Ducherai est important. Il s'agit de réussir à faire exister une dynamique entre les cultures de l'éducation populaire et de la protection de l'enfance, pour que la complémentarité entre les équipes traduise la volonté politique de l'association de les faire exister sur le même site.

- Les sujets de travail sont nombreux : interconnaissance, harmonisation de certaines pratiques, appropriation des lieux, respect des particularités des publics... Autant de points essentiels qui demandent du temps et de l'engagement de tous dans le projet.
- Les premiers mois de fonctionnement nous montrent que nous sommes sur le chemin et qu'il convient de poursuivre, dans le sens de l'intérêt des enfants qui nous sont confiés.
- Des réunions sont régulièrement organisées entre cadres (et aujourd'hui avec la cheffe de cuisine) afin de faire remonter les demandes et tenter d'améliorer les choses, surtout au niveau des repas. En effet, les jeunes n'ont pas notre culture du repas assis à table, du fromage, des entrées, des pâtisseries en dessert, etc. Ils mangent des légumes, mais selon des recettes à adapter. Et ce sont avant tout des ados !
- Les plats sont cuisinés, remis en température et livrés avec une voiture type golfette, deux fois par jour. Ils sont ensuite servis par le personnel des MEAL.
- Deux postes sont communs entre les deux équipes : Denis Roux est animateur sur les MEAL et responsable des espaces verts (dont le potager) du domaine, Gilles Svach gère la maintenance de l'intégralité du domaine. Ils ont leur importance car ils font le lien entre les deux services.
- Une journée des salariés du Domaine a eu lieu le 12 décembre, réunissant quasiment tout le personnel des deux équipes : les objectifs étant de créer du lien, montrer une dynamique, pointer les ressemblances. Depuis, certaines tensions semblent apaisées.



QUELQUES INQUIÉTUDES

L'inflation et les hausses des coûts de l'énergie et de l'alimentation sont au cœur de nos préoccupations : comment économiser sans pour autant réduire la qualité de notre accueil (nourriture, chauffage), en continuant à permettre aux classes et groupes de venir à un tarif abordable ? Comment répondre aux demandes d'adaptation des repas tout en respectant le budget alloué ?



LES PERSPECTIVES 2022

Forts d'une année pleine de rebondissements et d'une équipe soudée, motivée, désireuse de bien faire, nous nous lançons dans plusieurs chantiers :

- Création de nos premiers séjours de vacances d'été sous forme de « colos aventuriers », produites par notre équipe, en partenariat avec PEP DECOUVERTES, qui se charge de la commercialisation et des inscriptions,
- Harmonisation des documents de présentation des classes et séjours avec PEP ATTITUDE,
- Mise en place des « étiquettes environnementales » permettant de valoriser nos efforts en termes de développement durable sur la partie hébergement,
- Mise en place du décret tertiaire (obligation légale afin de créer une dynamique de baisse de consommation d'énergie de 50% d'ici 30 ans),
- Création d'un groupe de travail réunissant des enseignant-es et nos animateurs/monitrices autour de l'accueil des maternelles (rythme de l'enfant, contenus pédagogiques, etc.),
- Poursuite d'un accueil de qualité avec de nouvelles séquences.

03

LE PÔLE POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOCIALES DE PROXIMITÉ (PESP)

— LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE PARENTALITÉ



L'ACTIVITÉ DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Le Service Enfance-Jeunesse (SEJ) des PEP Atlantique Anjou a géré, en 2022 :

- L'Accueil de Loisirs 3-11 ans Les Moussaillons de La Chapelle-Launay : pendant les vacances scolaires, les mercredis à la journée, son accueil périscolaire matin et soir.
- L'Accueil de Loisirs 3-11 ans Les Minots Brivetains de Sainte-Anne-Sur-Brivet : pendant les vacances scolaires, les mercredis à la journée, pendant la pause méridienne et l'accueil périscolaire matin et soir.
- L'Accueil de Loisirs 3-11 ans Yakajouer de Héric : pendant les vacances scolaires et les mercredis à la journée.
- L'Accueil de Loisirs 3-11 ans Les P'tits Dynamiques de Quilly : l'accueil périscolaire matin et soir
- L'Accueil de Loisirs Les Frimousses de Campbon : pendant les vacances scolaires.
- L'Accueil de Loisirs 3-11 ans de La Grigonnais : pendant les vacances scolaires
- Le Spot 15/25 ans de Guérande : habilité Point Info Jeunesse depuis 2021.
- Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) implanté sur 3 communes de Cap Atlantique (Herbignac, Piriac-Sur-Mer et Guérande) ouvert depuis 2022.





Statistiques clés du service pour 2022

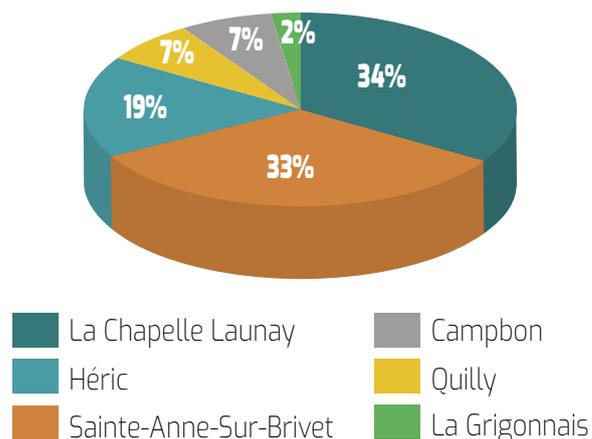
1. Les Accueils Collectifs de Mineurs du service

➤ Part des heures CAF réalisées par structure sur la totalité de l'activité du service en 2022

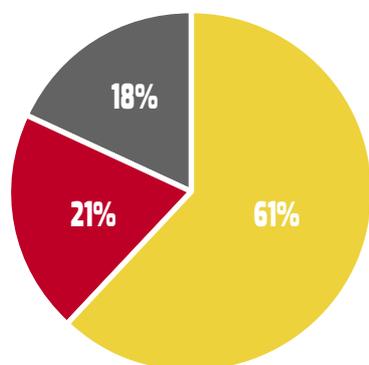
Les accueils collectifs de mineurs du service enfance jeunesse parentalité ont effectué un total de 260 881 heures d'accueil en 2022. Ce sont 13 211 heures de plus qu'en 2021, 70 441 de plus qu'en 2020 et 9 477h de plus qu'en 2019.

HEURES CAF REALISÉES EN 2022	
La Chapelle Launay	87919,5
Sainte-Anne-Sur-Brivet	86637,89
Héric	49593
Quilly	18061,5
Campbon	18670
La Grigonnais	5092
TOTAL HEURES 2022	260881,89

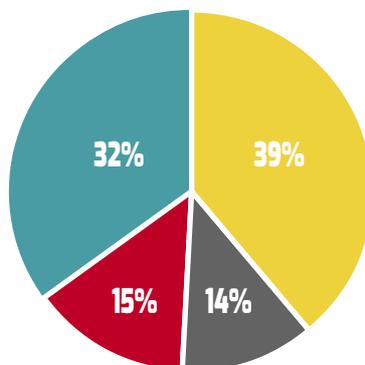
Répartition des activités des ACM du SEJ selon la fréquentation en 2022



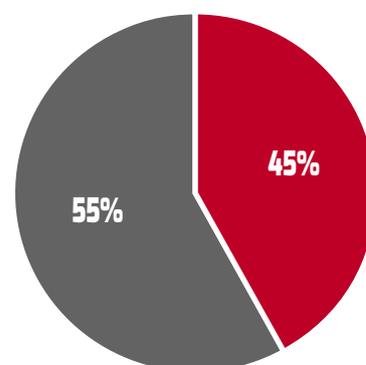
Répartition des heures réalisées dans chaque structure en 2022



La Chapelle Launay



Sainte-Anne-sur-Brivet



Héric



De manière générale, l'activité est en progression dans l'ensemble de nos services. Par ailleurs, les besoins des territoires en termes de mode de garde d'enfants et d'accès aux structures de loisirs restent cohérents au regard de la démographie.

➤ **Des départs en mini-camps** : plus de 140 enfants âgés de 3 à 11 ans sont partis en mini-camps au cours de l'été 2022. Organisés de façon mutualisée entre les ALSH, les équipes d'animation étaient composées d'un.e salarié.e animateur.trice ou directrice permanent.e et d'animateur.trices vacataires (soit 4 adultes pour un groupe de 24 enfants). Les mini-camps s'inscrivent dans la démarche globale de nos projets pédagogiques et sont un axe fort de notre projet éducatif.

2. Le SPOT : un lieu ressources pour les jeunes de 15 à 25 ans

LE SPOT
LIEU RESSOURCE DÉDIÉ AUX 15/25 ANS
GUERANDE

info Guérande
jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES

Info Jeunesse a légitimé encore davantage son rôle dans l'accès et la diffusion d'informations pratiques pour les jeunes.

- En 2021, le Spot 15-25 ans de Guérande a été labellisé « Info Jeunesse ».
- Dans le cadre de ses nouvelles missions auprès du public 15-25 ans, cette labellisation Info Jeunesse a légitimé encore davantage son rôle dans l'accès et la diffusion d'informations pratiques pour les jeunes.
- La structure a aussi intégré le groupe ressource de la Maison Départementale des Adolescents (MDA). Une animatrice du Spot accompagne les jeunes au sein de la « rue du numérique », et est identifiée comme Promeneuse du Net. Le Spot 15-25 ans accompagne aussi les jeunes dans la mise en œuvre de projets personnels ou collectifs.
- En 2022, l'équipe du Spot comptait deux animateurs.trices et un directeur pour un total de 2,7 ETP sur l'année complète. Le troisième poste s'est déployé plus tard que nous l'avions espéré (mai au lieu de janvier, faute de candidats).
- 66 jeunes ont été accompagnés au cours de l'année 2022 dans la mise en œuvre d'une vingtaine de projets personnels ou collectifs, ayant pour thèmes la citoyenneté, la vie locale, le numérique, les loisirs, le sport, les départs en vacances...
- Le Spot tisse également des liens forts avec les partenaires du territoire, plus d'une vingtaine d'actions partenariales ont eu lieu au cours de l'année 2022.
- Le local est ouvert du mardi au samedi et l'équipe propose également des actions hors les murs (une vingtaine ont eu lieu sur l'année 2022).



LES ÉVOLUTIONS DU SERVICE EN 2022

- **L'ouverture du Lieu d'Accueil Enfants Parents :** En février 2022, un Lieu d'Accueil Enfants Parents implanté sur le territoire de Cap Atlantique a ouvert ses portes. 11 communes ont participé à la construction du projet, soutenu par la CAF. Les familles sont accueillies avec leurs enfants de 0 à 6 ans sur trois communes lors de trois créneaux : le jeudi matin à Piriac, le vendredi matin à Guérande, et le samedi matin à Herbignac. Cela représente 190 heures d'ouverture au public : 34 séances à Piriac, 28 à Guérande et 33 à Herbignac. L'équipe compte deux accueillantes et une accueillante coordinatrice.



- **Les évolutions de l'équipe du service en 2022 :** Le service comptait en moyenne 42,61 ETP par mois en 2021, soit 69 personnes en moyenne par mois. L'équipe s'est agrandie du fait de la création du LAEP, du troisième poste d'animateur au SPOT et de nouveaux postes d'animateurs.trices dans les ACM, en corrélation avec l'évolution de la fréquentation de nos accueils. Des animateurs.trices vacataires en CEE viennent compléter les équipes : en moyenne, une trentaine sur les mois d'été à forte activité et une vingtaine durant les petites vacances. Nous faisons également appel à des entreprises d'insertion par le travail qui mettent à disposition du service des personnes pour assurer des remplacements.



- **Une modernisation de notre outil de gestion des inscriptions sur les ACM :** Au cours de l'année 2022, nous avons investi et mis en place un nouvel outil de gestion des inscriptions pour les familles



de nos ACM : le logiciel I-Noé. Il permet à présent aux familles de s'inscrire en ligne et de régler leurs factures par carte bancaire. Il nous a également permis de mettre en place une gestion informatique, plus efficace, de nos listes d'attente. Cette dématérialisation a nécessité des temps de formation pour les directrices et adjointes, formation qui a impacté une grande partie de la somme allouée à notre service pour le plan de développement des compétences des salariés. Côté parents, I Noé a également représenté un changement dans les pratiques, qui a été accompagné de près pour nos équipes de terrain.

- **Une année marquée par des renouvellements de conventions avec nos financeurs :** Au cours de l'année 2022, 5 des 8 équipements du service ont vu leur convention arriver à leur terme : celles des accueils de La Chapelle Launay, Quilly et Campbon, financés par la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, celle de l'accueil de Sainte-Anne-Sur-Brivet, financé par la commune, et celle de l'accueil de La Grigonnais, financé par la Communauté de Communes de Nozay. Nos interlocuteurs ont renouvelé leur confiance dans notre travail de gestionnaire pour 3 ans.



- **Des difficultés de recrutement grandissantes et des mouvements sociaux qui se prolongent :** Le secteur de l'animation connaît une crise qui a pour conséquence de déséquilibrer le rapport entre besoins en personnel diplômé et candidats disponibles. Nous rencontrons des difficultés grandissantes pour pourvoir l'ensemble de nos postes. Pour faire face à ce phénomène, l'association a fait le choix de valoriser le forfait journalier pour les CEE qui renouvellent leur engagement. Par ailleurs, les mouvements sociaux de la fin d'année 2021 dans le secteur de l'animation, et plus largement sur les questions sociétales, se sont largement poursuivis sur 2022 dans la plupart de nos accueils. Les grèves ont en effet été suivies par les animateurs.trices des ACM et certaines structures fermées plusieurs fois au cours de l'année.



LE SERVICE INCLUSION NUMÉRIQUE

- Le service inclusion numérique propose, depuis 2021, des ateliers d'initiation et de formation aux outils numériques dans les quartiers nord de Saint-Nazaire.
- Le 1er mars 2022, l'association a repris l'animation et la gestion de l'espace multimédia, rebaptisé Espace numérique, dans le quartier prioritaire de la Chesnaie. Situé au cœur d'un véritable tiers-lieu, l'espace numérique est un lieu de découverte de la pratique numérique (ordinateur, tablette, smartphone) dont la principale mission est de travailler sur la fracture numérique présente essentiellement dans les quartiers prioritaires de la ville.
- Le service compte un conseiller numérique, présent depuis 2021, et une animatrice, présente à l'Espace numérique depuis plus de 20 ans, qui a rejoint l'association dans le cadre du marché public conclu avec la ville.
- Les usagers de l'espace numérique viennent dans trois cas de figure : utiliser du matériel informatique auquel ils ne peuvent pas avoir accès chez eux, effectuer une démarche ou résoudre un problème informatique, et s'initier ou se former aux outils et usages numériques.



Crédit photo : Pexels



Les propositions d'accompagnement de l'Espace numérique

L'espace propose trois temps d'accompagnement :

- Des temps d'accompagnement individuel sur rendez-vous d'une heure (en moyenne 85 personnes par semaine)



Crédit photo : Pexels

- Des temps en accès libre (en moyenne 60 personnes par semaine)
- Des ateliers collectifs hebdomadaires sur différents sujets autour du numérique : sécurité, protections des données, impact écologique, initiation linux, etc. (en moyenne 10 personnes par semaine). Ces ateliers sont mobiles et présents chaque semaine dans le quartier de Prézégat, pour proposer à un public débutant une initiation aux utilisations basiques de l'ordinateur et du smartphone (5 personnes en moyenne par atelier) : LibreOffice, montage photo ; inscription sur les réseaux...

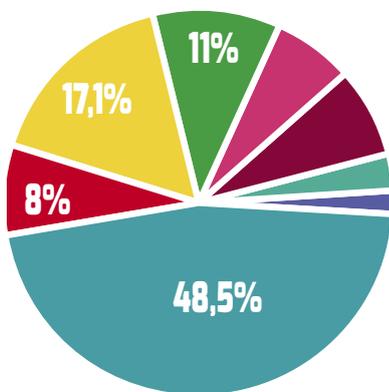
L'espace numérique propose également :

- Chaque mardi après l'école, des temps récréatifs à destination des enfants, en partenariat avec la maison de quartier de la Chesnaie : jeux vidéo en accès libre, initiation au codage et à la robotique,...
- Le mercredi après-midi, à Prézégat, temps ludique auprès d'un public jeune (8-13 ans) avec des serious games et des animations ludiques, avec en moyenne 12 participants. Exemple : géocache, montage vidéo, tournoi de jeu vidéo, Escape game (Unlock).
- Des temps éducatifs hors les murs, en partenariat avec quatre écoles du secteur, pour apprendre aux élèves de CM2 les premières bases de la manipulation d'un ordinateur, en vue de la rentrée au collège (Parcours numérique)
- Des temps d'animation et de prévention contre les cyberviolences, le cyberharcèlement et la dépendance aux écrans, au collège Pierre Norange, dans le cadre du dispositif expérimental « La Bande passante », qui a débuté en décembre 2022. Cette action se déroule sur le temps de la pause méridienne. Elle est animée conjointement par notre équipe et un animateur jeunesse du Spot 15-25, qui apporte ses compétences et un regard plus large que le simple volet numérique en matière de prévention auprès des adolescents.

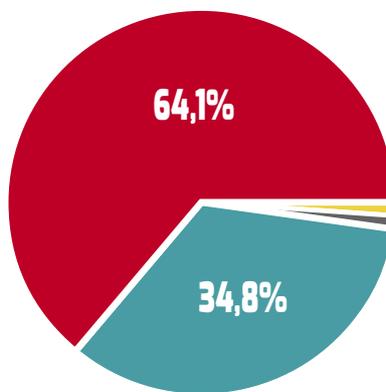


Le public fréquentant l'Espace numérique :

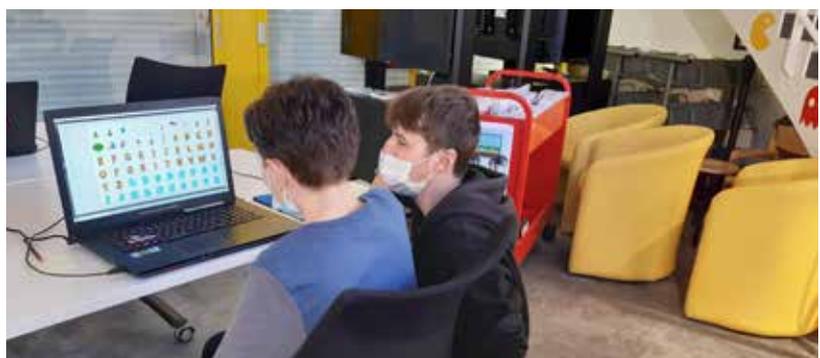
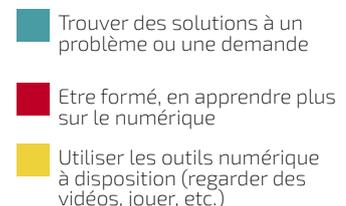
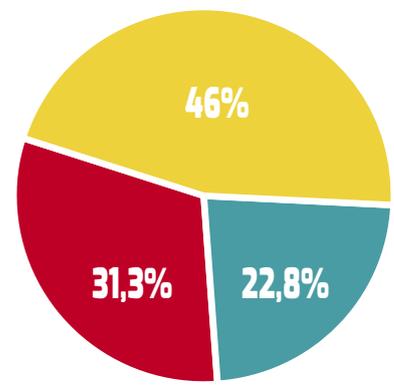
Votre quartier dans Saint-Nazaire ?
474 réponses



Vous êtes ?
474 réponses



Pourquoi êtes-vous venu ici ?
457 réponses





Quelques temps forts en 2022

➤ 10 février : Animation Scratch avec la médiathèque Anne Frank

Participants : 15 enfants de 8 à 12 ans

Intérêt pédagogique : initiation à la programmation et la création de jeu vidéo par le support scratch.

➤ Mars à mai : Parcours @

Dans le cadre des Cités éducatives, nous sommes intervenus pour initier au logiciel LibreOffice les élèves de CM2 des 4 écoles des quartiers ouest de Saint-Nazaire. Ce travail permet aux enfants de préparer leur arrivée en sixième au collège Pierre Norange, où ils auront la possibilité d'avoir un prêt d'ordinateur portable pour 4 ans. Nous poursuivons ensuite le lien avec le collège sur le prêt de l'ordinateur et nous sommes présents sur des temps de rencontres parents-professeurs pour les aider à l'installation de Pronote et la prise en main du matériel. Canopé a réalisé une vidéo pour expliquer l'action Parcours numérique du CM2 à la 6ème : <https://www.reseau-canope.fr/notice/un-parcours-numerique-de-la-primaire-au-college.html>

➤ 16-21 mai : Semaine « Moins d'écran : plus de temps : cap ou pas cap ? »

En partenariat avec de nombreux acteurs associatifs et institutionnels de la Ville de Saint-Nazaire, participation à la semaine sans écran sur le secteur de la Trébale et de la Chesnaie. L'Espace numérique a proposé deux temps de rencontre : « Un œil sur l'écran de mon enfant », temps d'échanges et de sensibilisation destiné aux parents, et « A la découverte de mon smartphone : relooking éthique », davantage tourné vers les adolescents.

➤ 6 juillet : Sortie au Blue Lab avec Escalado

En partenariat avec le Club de jeunes de la Chesnaie (11-15 ans), une visite a été organisée dans un espace de création numérique (« Fablab ») : le Blue Lab à Saint-Nazaire.

Participants : 3 jeunes par ateliers

Intérêt pédagogique : visite d'un fablab et découverte des outils et techniques numériques qui le composent : découpeuse laser, imprimante 3D, découpe vinyle.

➤ 11 – 12 – 13 juillet : Stage de programmation pour débutant

Participants : 8 enfants

Objectif pédagogique : sensibilisation en direct avec les enfants de passage, par le jeu et la résolution d'énigmes.

➤ Été 2022 : concours photo-montage. Les participants ont mis en scène différents sites de la ville dans un décors féérique ou surprenant !



➤ **1-8-15 décembre :**
Initiation à l'impression 3D
avec le Bluelab et Escalado

Participants : 8 - 10 jeunes par atelier

Intérêt pédagogique :
Découverte des technologies de l'impression 3D.

➤ **JEUX EN RESEAU**

En partenariat avec le Club des Jeunes, nous avons organisé une partie en réseau sur Trackmania (course de voitures).



Crédit photo :Unsplash



Crédit photo :Unsplash



➤ **Au quartier de Prézégat**

➤ Animation course de robot :

Participants : 10

Intérêt pédagogique : initiation à la programmation

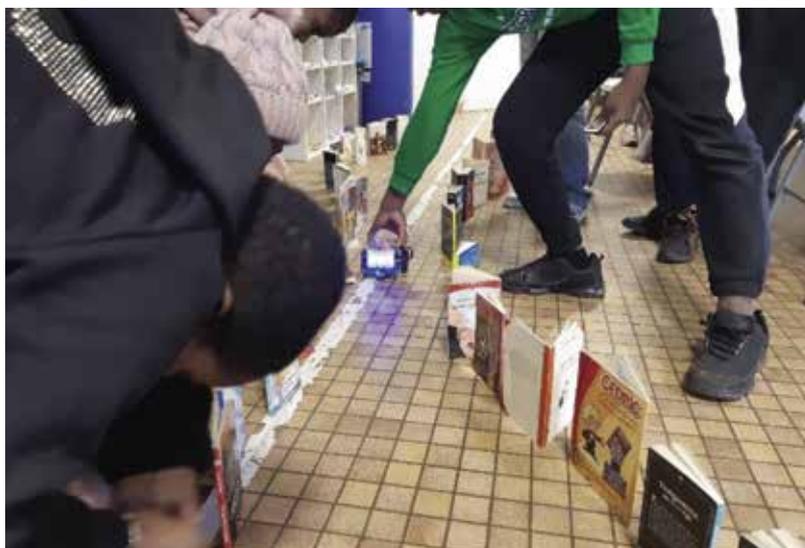
➤ Animation tournage et montage vidéo : **7 participants ; intérêt pédagogique :** découverte des mécaniques de réalisation, prise en main d'outils simples pour le montage

➤ Animation stop motion : **6 participants ; intérêt pédagogique :** découverte des mécaniques de réalisation et de l'histoire du cinéma

➤ Ciné-débat sur les consommations et utilisation du numérique : **9 participants ; intérêt pédagogique :** découverte des mécanismes de l'addiction aux réseaux sociaux, de la collecte de données et des dangers et conséquences de l'apparition de ces outils au quotidien.



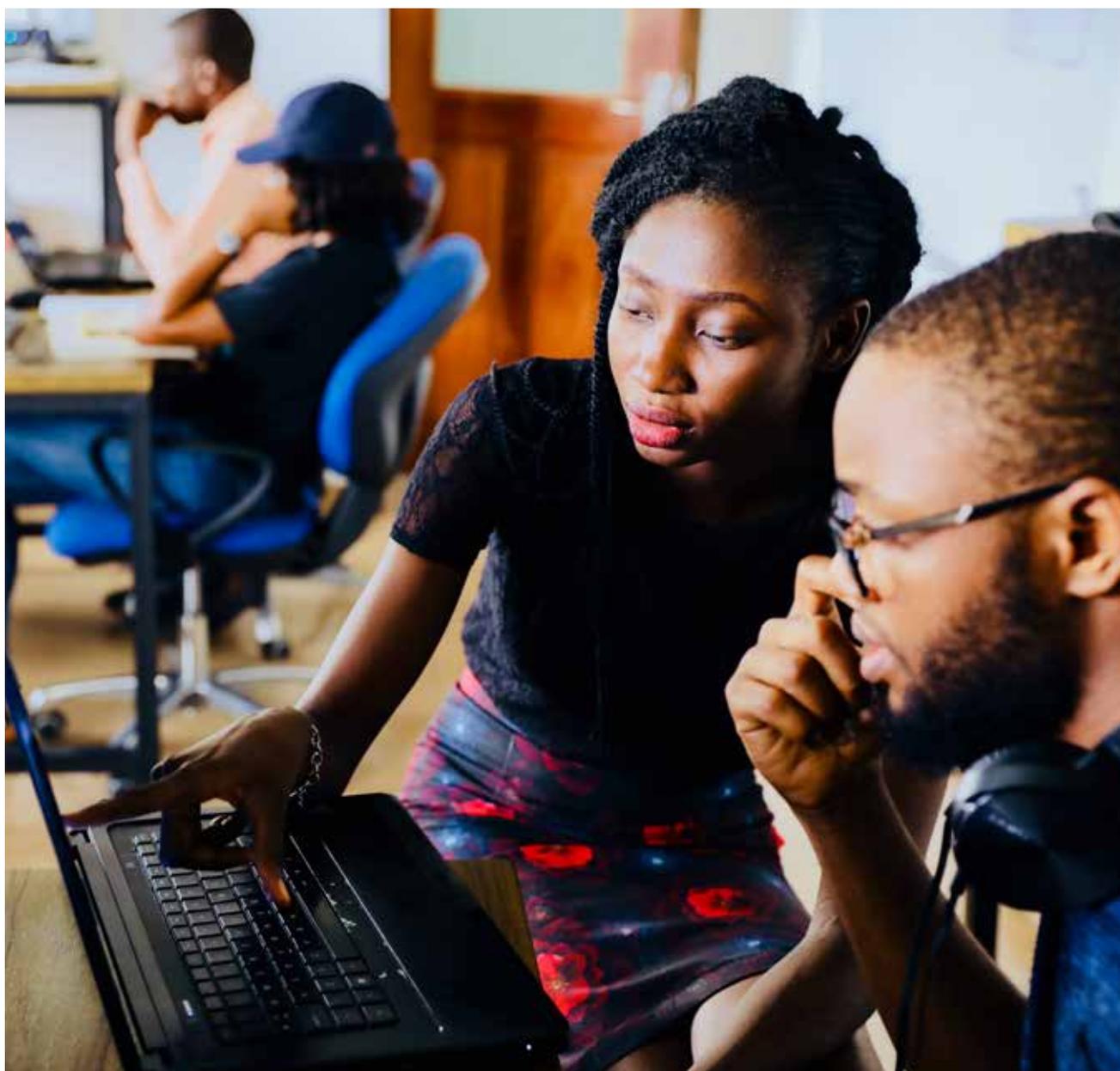
Crédit photo :Unsplash





Quelques mots sur nos perspectives en 2023...

- Le projet « La Bande passante » est désormais bien implanté et identifié au sein du collège Pierre Norange. Nous allons prochainement proposer aux parents des temps d'échanges et de rencontres individuelles ou en petits groupes, qui seront animés par l'équipe de l'Espace numérique et un animateur du Spot 15-25.
- Encouragés par la ville de Saint-Nazaire, nous pilotons désormais un groupe d'Aidants numériques présents sur le territoire en organisant des rencontres trimestrielles. Celles-ci ont pour but de permettre aux aidants numériques, professionnels ou bénévoles, intervenant auprès des usagers sur la problématique de la fracture numérique à titre occasionnel ou régulier, d'intégrer un réseau pour se former, partager des outils et pratiques du quotidien, afin de déterminer une forme de cohérence et de continuité dans l'accompagnement qui est proposé sur la ville de Saint-Nazaire et ses alentours.
- Nous continuons à développer nos ateliers mobiles dans les quartiers nord, notamment à Prézégat, en lien avec l'association Escalado et l'EVS « Au cœur ». Nous sommes présents dans ce quartier pour accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne, en attendant que le dispositif « France service » se développe dans ce quartier. Nous proposons également des temps récréatifs à destination des jeunes, afin de créer et maintenir le lien social avec les adolescents du quartier.



Crédit photo : Unsplash

LE SAPADHE & LE SAPADHE PRÉO®



RAPPEL DES OBJECTIFS



SAPADHE, éviter les ruptures scolaires

Le **SAPADHE** (Service d'Accompagnement Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital ou à l'École)

- Le SAPADHE est un dispositif de l'Education Nationale qui s'inscrit dans les objectifs généraux de l'école, en particulier dans le principe de l'école inclusive et la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves.
- Il est ouvert à tout élève inscrit dans une école ou un établissement du second degré public ou privé sous contrat, lorsque son état de santé ne lui permet pas de fréquenter l'établissement, même partiellement. Les pathologies peuvent être d'ordre physiologique, psychique, faire suite à un accident ou à une maternité. La durée minimale d'absence doit être de 2 semaines pour des absences continues ou 3 semaines pour des absences discontinues.
- L'objectif, en tenant compte des besoins médicaux et pédagogiques du jeune, est de maintenir la meilleure continuité pédagogique possible et de préparer son retour progressif dans l'établissement.



Crédit photo : Pexels



SAPADHE Préo®, soigner et rescolariser

Le **SAPADHE PRÉO®** (Service d'Accompagnement Pédagogique À Domicile, à l'Hôpital ou à l'École – Passerelle de Retour dans l'Établissement d'Origine)

- Le SAPADHE PRÉO® est un dispositif d'intervention sur le refus scolaire anxieux. Il s'adresse à des élèves des cycles trois et quatre, scolarisés dans un établissement public de Loire-Atlantique, qui se trouvent dans l'incapacité de se rendre dans leur établissement malgré leur fort désir et volonté d'y accéder et d'y poursuivre leurs apprentissages.
- Le SAPADHE PRÉO® propose à l'élève et ses parents un accompagnement transversal et individualisé en garantissant la confidentialité des informations.
- Le passage au PRÉO® doit permettre à l'élève de rétablir des liens sociaux extérieurs, de retrouver confiance en lui et en ses capacités, et de trouver un équilibre psychique dans sa situation personnelle pour s'engager dans un retour progressif dans son établissement scolaire.
- Le SAPADHE PRÉO® est mobile, essayant à chaque session de répondre, dans la mesure du possible, aux situations enregistrées au SAPADHE.



Crédit photo : Pexels

LE SAPADHE 44



ANALYSE QUANTITATIVE

451 dossiers ont été ouverts au cours de l'année scolaire 2021-2022. Ce nombre de dossiers est reparti à la hausse après deux années de crise sanitaire et rejoint les chiffres de 2019.

➤ Répartition par niveau d'enseignement

Par rapport à l'année dernière, on remarque que la hausse du nombre de dossiers se fait presque en totalité dans le second degré public.

	1 ^{er} degré	Collège	Lycée	Total
Public	27	190	114	331
Privé	12	64	44	120
Total	39	254	158	451



Crédit photo : Unsplash

➤ Évolution des prises en charge par mois sur une année scolaire :

Périodes	Dossiers par périodes					
	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Ouverts en						
Septembre	53	59	60	45	68	69
Octobre	47	40	48	15	30	34
Novembre	48	47	61	37	45	64
Décembre	29	48	54	39	31	35
Janvier	37	38	72	75	62	58
Février	25	40	41	33	53	43
Mars	42	44	49	27	49	72
Avril	17	52	37	2	29	37
Mai	50	26	24	6	40	31
Juin	2	8	9	1	8	8
Total	350	402	455	280	415	451



Heures mises à disposition par le Rectorat pour le SAPADHE

Périodes	Dossiers par périodes			
	HSE	Total des heures disponibles	Heures engagées	Heures réalisées
Public 1 ^{er} degré		300	405	186
Public 2 ^d degré		1840	3290	1387
Privé 1 ^{er} degré		190	146	59
Privé 2 ^d degré		750	1086	334
Total		3080	4927	1966

Cela représente une moyenne de 5.9 heures par dossier validé. La différence entre le nombre d'heures engagées et le nombre d'heures consommées s'explique notamment par le décalage dans le temps dans la réalisation, et le temps que la remontée des heures effectuées demande aux enseignants. Par ailleurs, certains dossiers validés ne font pas l'objet d'une mise en œuvre, pour des raisons diverses : difficultés à mobiliser les enseignants volontaires, état de santé de l'élève, ...

Le rapport entre le nombre d'heures engagées et le nombre d'heure finalement réalisées reste stable depuis plusieurs années.

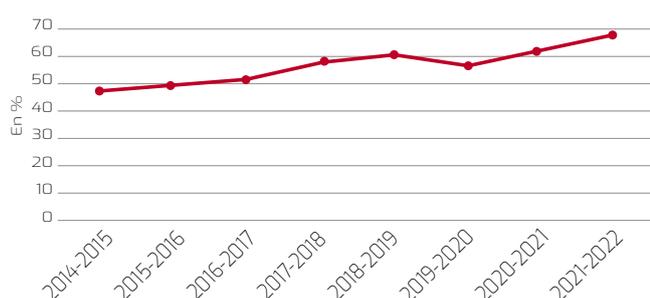


Répartition des dossiers validés par le MCTD suivant les pathologies

Années	Troubles psychiques	Interventions chirurgicales	Maternité	Pathologies organiques	Situations d'oncologie
2022	251 66,4%	30 7,9%	1 0,3%	59 15,6%	37 9,8%
2021	223 61,8%	46 12,7%	2 0,6%	46 12,7%	44 12,2%
2020	138 55,4%	37 14,9%	2 0,6%	46 17,3%	29 11,6%
2019	245 59%	52 12,5%	4 1%	68 16,4%	46 11,1%
2018	206 56,3%	38 10,4%	4 1,1%	83 22,7%	35 9,6%

On note, chaque année, une augmentation constante de la proportion de dossiers ouverts pour troubles psychiques :

➤ Évolution de la proportion de dossiers ouverts pour troubles psychiques



Nous avons rencontré des difficultés à faire valider les demandes, du fait de la diminution du nombre de médecins scolaires d'une part, et le fait qu'ils soient momentanément mobilisés sur la crise sanitaire d'autre part. Par ailleurs, le nombre de professeurs volontaires diminue. Une diversification des profils des professeurs pouvant effectuer des heures d'Apadhe (stagiaires, enseignants retraités...) pourrait nous aider dans le suivi des jeunes : une rencontre avec la DIVEL à ce sujet pourrait être envisagée.



ANALYSE QUALITATIVE



Les points forts du SAPADHE

- Dans la majorité des situations de maladies non psychiques, les élèves réussissent leur retour en classe et atteignent les objectifs d'apprentissage dans des délais raisonnables. La scolarité reprend normalement et les familles peuvent être rassurées sur le plan scolaire.
- Le rôle de l'accompagnement thérapeutique est mis en avant par le corps médical. Les cours individuels rassurent assez rapidement les élèves sur leurs compétences scolaires, qui restent généralement rapidement mobilisables, grâce à la pédagogie des professeurs intervenants.
- Les coordonnateurs sont bien identifiés par tous les acteurs gravitant autour du jeune. Le logiciel AGAPAD optimise le suivi des dossiers. Le regroupement régional des coordonnateurs permet des temps d'analyse de la pratique et des réunions mensuelles suscitant de précieux échanges et mutualisations de compétences.
- Concernant les élèves atteints de troubles psychiques, la mise en place des cours individuels au sein de l'établissement évite le repli sur soi au domicile.



Le développement du projet TED-I (« Travailler Ensemble à Distance et en Interaction »)

- Le projet TED-I, consistant à équiper les établissements en systèmes de téléprésence, a été déployé dans toute la France cette année. Il permet aux élèves atteints de maladies non psychiques, de pouvoir assister aux cours grâce à une caméra et un micro. Ces systèmes sont mobiles et donc pilotables depuis chez eux.
- En Pays de la Loire, une procédure a été établie pour définir les missions de chacun (coordonnateur Apadhe, médecin scolaire, technicien référent départemental DSI, référent établissement). En Loire-Atlantique, 16 robots ont ainsi été mis en service.
- La difficulté principale concerne les problèmes de connectivité, mais seul un projet a dû être abandonné.
- Les coordonnateurs définissent les besoins pédagogiques et l'emploi du temps de connexion, rappelant que ce dispositif complète l'Apadhe mais ne s'y substitue pas.



Ce qui a avancé cette année :

- Élaboration de nouvelles plaquettes de présentation du SAPADHE et du SAPADHE PREO®
- Actualisation des informations sur le site du Rectorat
- Rencontre des enseignants coordonnateurs des Pays de la Loire avec des personnels de la DEC concernant les aménagements possibles de examens et de la DAEP pour mieux appréhender les différentes formules proposées par le CNED
- Utilisation plus importante de la visio pour les heures Apadhe, ce qui a permis de mettre en place un suivi plus important pour certains élèves
- Participation à nouveau plus fréquente des coordonnateurs aux équipes éducatives en présentiel
- Installation de 16 robots de télé-présence



PERSPECTIVES POUR L'ANNÉE PROCHAINE

- Accueillir et former les nouvelles coordonnatrices, redéfinir les secteurs, répartir les missions
- Après une année effectuée en grande partie à deux coordonnateurs en raison d'un arrêt long, revenir à 2.5 ou 3 postes effectifs
- Mettre en place des actions spécifiques de communication à l'attention des écoles ; informer sur les SAPADHE et le SAPADHE PREO® en réunion de médecins scolaires
- Proposer l'intervention des coordonnateurs pour parler du RSA dans les établissements
- Développer un PREO® sur le bassin de Saint-Nazaire.

LE SAPADHE-PREO®



ANALYSE QUANTITATIVE

Trois sessions ont eu lieu cette année :

- Du 11 octobre 2021 au 18 décembre 2022
 - Du 17 janvier au 25 mars 2022
 - Du 25 avril au 10 juin 2022
- Deux critères sont habituellement pris en compte pour constituer les groupes : l'harmonie des âges et l'accessibilité pour les familles.

PREMIÈRE SESSION :

- **Taux de présence à la session Nantes Centre :** 7 jeunes accueillis (cinq 4ème, deux 3ème)
Locaux du Studio 11-15 prêtés par l'ACCOORD – Ville de Nantes

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Taux de présence
Élève A	25%	66%	66%	100%	75%	100%	100%	100%	79%
Élève B	100%	33%	66%	66%
Élève C	50%	50%
Élève D	100%	66%	100%	25%	50%	50%	75%	75%	68%
Élève E	100%	100%	66%	75%	50%	75%	50%	75%	74%
Élève F	100%	66%	100%	100%	50%	50%	25%	50%	68%
Élève G	25%	25%
Total	71%	66%	83%	75%	56%	69%	63%	75%	

- **Taux de présence à la session Sautron :** 4 jeunes accueillis (un 6ème, un 4ème, deux 3ème)
Locaux de l'Espace jeunes de Sautron prêtés par la mairie de Sautron

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Taux de présence
Élève A	75%	100%	100%	100%	100%	75%	100%	75%	90,6%
Élève B	100%	100%	100%	100%	75%	75%	100%	100%	94%
Élève C	50%	75%	25%	0%	50%	50%	25%	100%	47%
Élève D	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	75%	97%
Total	81%	94%	81%	75%	81%	75%	81%	88%	

2^{ÈME} SESSION :

- **Taux de présence à la session Sainte-Luce :** 8 jeunes accueillis (six 4^{ème}, deux 3^{ème})
Locaux Le Patio prêtés par la ville de Sainte-Luce

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Taux de présence
Élève A	100%	100%	100%	100%	100%	75%	75%	75%	91%
Élève B	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Élève C	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	75%	97%
Élève D	100%	100%	0%	100%	100%	75%	75%	100%	81%
Élève E	100%	67%	75%	75%	100%	50%	75%	100%	80%
Élève F	100%	100%	100%	100%	75%	25%	25%	75%	75%
Élève G	100%	67%	50%	0%	50%	75%	100	100%	68%
Élève H	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Total	100%	92%	78%	84%	91%	75%	81%	91%	

- **Taux de présence à la session Nort sur Erdre :** 6 jeunes accueillis (un 6^{ème}, quatre 5^{ème})
Locaux de l'Ajico animation jeunesse intercommunale, prêtés par la ville de Nort sur Erdre

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Semaine 8	Taux de présence
Élève A	100%	100%
Élève B	100%	67%	100%	100%	50%	75%	75%	100%	83%
Élève C	100%	100%	100%	100%	75%	100%	100%	100%	100%
Élève D	50%	67%	50%	50%	50%	25%	25%	50%	46%
Élève E	50%	67%	100%	50%	100%	100%	100%	75%	80%
Élève F	100%	33%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	92%
Élève G	.	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Total	83%	72%	91%	83%	79%	83%	83%	88%	

3^{ÈME} SESSION :

- **Taux de présence à la session Nantes centre :** 8 jeunes accueillis (un 6^{ème}, un 5^{ème}, trois 4^{ème}, trois 3^{ème}) – Locaux du Studio 11-15 prêtés par l'ACCOORD – Ville de Nantes

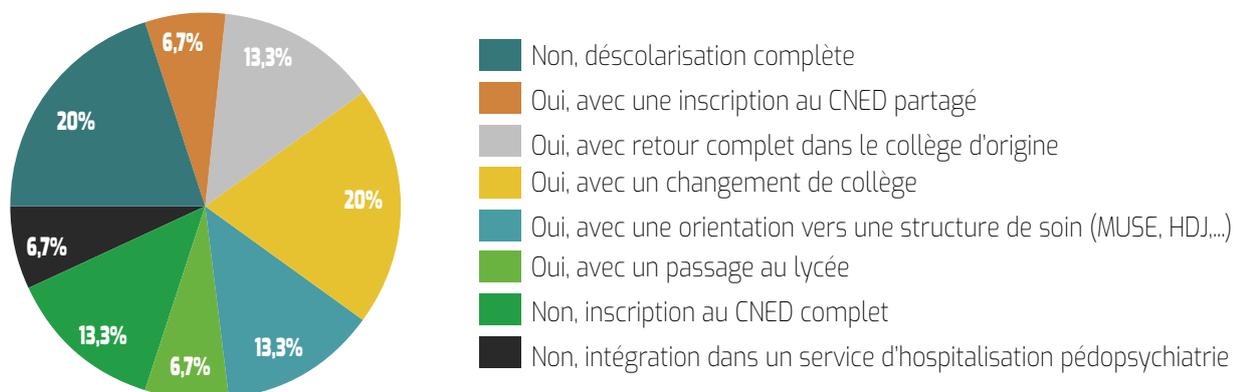
	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Taux de présence
Élève A	100%	100%	67%	100%	100%	67%	100%	91%
Élève B	100%	100%	100%	100%	100%	67%	100%	95%

Élève C	100%	100%	67%	33%	.	.	.	75%
Élève D	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Élève E	100%	67%	67%	100%	100%	100%	100%	91%
Élève F	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Élève G	67%	100%	100%	67%	0%	67%	0%	57%
Élève H	100%	100%	100%	100%	100%	100%	67%	95%
Total	96%	96%	88%	88%	86%	86%	81%	

➤ **Taux de présence à la session Rouans** : 7 jeunes accueillis (quatre 4ème, deux 3ème, un autre jeune ayant intégré la session plus tardivement – Locaux « Les p'tites fripouilles » prêtés par Pornic aggro Pays de Retz

	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Semaine 4	Semaine 5	Semaine 6	Semaine 7	Taux de présence
Élève A	.	100%	100%	100%	75%	100%	100%	83%
Élève B	100%	100%	67%	0%	67%	0%	67%	57%
Élève C	100%	100%	100%	100%	100%	67%	100%	95%
Élève D	100%	100%	100%	100%	100%	100%	67%	95%
Élève E	67%	67%	33%	100%	100%	100%	0%	67%
Élève F	67%	100%	84%
Total	92%	93%	80%	80%	73%	72%	72%	

Le retour des adolescents au collège



Certains jeunes orientés au PREO® n'ont pu être accueillis cette année, pour les raisons suivantes :

- Capacité d'accueil maximale atteinte
- Eloignement géographique empêchant la famille d'emmenager leur enfant
- Déscolarisation trop ancienne
- Absence d'adhésion de l'élève au dispositif
- Troubles envahissants du développement ou pathologie psychiatrique trop importants pour sortir de chez soi



ANALYSE QUALITATIVE



La prise en charge

L'ambition du PREO® est de participer au soin et à la rescolarisation des jeunes, qui, pour des raisons psychologiques, ne vont plus en classe.

Le dispositif repose sur deux idées principales :

- Le groupe est un cadre adapté pour permettre aux jeunes de surmonter leur difficulté à aller en classe
- La reprise d'un rythme d'activités quotidiennes, avec une contrainte horaire et un déplacement à l'extérieur de chez soi, mais hors de la famille et de l'école, est un préalable à la rescolarisation.

Le choix des activités proposées vise les objectifs suivants :

- Identification aux pairs, rompre la solitude,
- Jouer en mobilisant des compétences psycho-sociales, relationnelles et affectives,
- Offrir un espace d'expression autour des émotions, des ressentis,
- Rencontrer des adultes, notamment des enseignants, à l'extérieur du cadre scolaire,
- Mobiliser la curiosité intellectuelle hors de l'évaluation scolaire,
- Expérimenter et découvrir de nouveaux espaces de médiations, notamment par des sorties à l'extérieur.



Les missions du SAPADHE PREO®

- **La dimension pédagogique :** en dehors de l'intervention des professeurs du collège, les coordonnateurs ciblent les jeunes potentiellement concernés par le dispositif et affinent la composition du futur groupe. Une fois celle-ci validée par le médecin scolaire, il en informe les établissements et les familles. Les coordonnateurs voient ensuite, pendant les 8 semaines de session, les jeunes de leur secteur. A l'issue, le retour du jeune au sein de son établissement et les modalités est organisé avec l'équipe éducative, puis le bilan de la session est dressé.
- **La dimension éducative :** l'éducateur spécialisé propose un accompagnement suivant trois axes : des ateliers pour renforcer les habiletés psychosociales, un accompagnement groupal mais individué prenant en compte les spécificités de chacun, une collaboration avec les familles et les autres acteurs pouvant participer au projet d'accompagnement des élèves. L'accompagnement en groupe prend une place importante, d'autant plus que le refus scolaire anxieux peut être source de repli sur soi. Il permet aux jeunes de se confronter à des situations similaires aux leurs et de renforcer leur confiance dans leurs relations à leurs pairs.
- **La dimension thérapeutique :** la psychologue assure un travail d'évaluation clinique, sociale et partenariale. Elle rencontre les jeunes de manière individuelle et propose des activités à visée thérapeutique. Il est fortement recommandé d'être également suivi sur le plan psychologique à l'extérieur du PREO® : la psychologue peut proposer une orientation si le jeune n'est pas déjà inscrit dans un parcours de soin. Un échange régulier est également assuré avec les familles ou responsables légaux.
- **L'accompagnement des familles :** l'alliance thérapeutique avec les parents est une dimension importante du PREO®, de manière à travailler dans le même sens pour aider le jeune à surmonter sa difficulté. Trois temps ont été proposés cette année : rencontre de préadmission parent jeune avec la psychologue et l'éducateur, avant le début du parcours ; entretiens familiaux à mi-parcours ; rencontre de fin de prise en charge et perspectives. Entre ces moments formalisés, des échanges réguliers ont également eu lieu entre les familles, les coordonnateurs, la psychologue et l'éducateur, en fonction des demandes exprimées par les familles ou des propositions de l'équipe.



Renouvellement des activités et médiations éducatives, pédagogiques et thérapeutiques

Six professeurs de collège se sont engagés sur les sessions PREO® cette année.

Activités mises en place :

- Création d'un herbier et travail autour de la germination
- Echanges autour de la vie affective et sexuelle à l'adolescence
- Atelier cuisine
- Travail autour des points de coordonnées, des équations et des définitions mathématiques sous forme de jeux, tournois et escape games
- Création de textes sur la base de textes d'auteurs français
- Bataille navale de mathématiques
- Ateliers couture
- Dessin, ateliers collage, création de monstres, reproduction d'objets du quotidien
- Sortie dans une bibliothèque pour une exposition
- Ateliers-débats
- Art thérapie
- Relaxation
- Jeux de société autour des émotions
- Atelier photolangage
- Atelier théâtre
- Sorties au musée d'arts de Nantes, au musée d'histoire naturelle, au théâtre et à la radio Prun' pour une visite et un atelier.





ANALYSE SUR LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF

- Pour la première fois depuis la création du service, trois sessions d'accompagnement ont pu avoir lieu sur l'année scolaire. Cela a toutefois engendré une charge de travail trop importante pour permettre un suivi de qualité pour les jeunes et leur famille. De plus, les difficultés d'accessibilité de certaines antennes ont compliqué l'inscription des jeunes lors de la première session. Le changement de lieu ne favorise pas, par ailleurs, la mise en place de liens partenariaux solides et durables.
- Il a donc été envisagé de modifier les modalités de fonctionnement à la rentrée 2022, avec une seule antenne fixe et quatre sessions dans l'année.
- Si certains jeunes n'ont pu reprendre une scolarité à titre complet, nous avons observé chez presque tous les élèves une amélioration sur le plan psychique. Il n'existe pas de prise en charge standardisée, mais la prise en compte de la réalité du refus scolaire anxieux permet d'évaluer ce qui se cache derrière, et d'apporter une réponse adaptée. Parmi les éléments-clés d'un retour au collège, l'équipe note l'importance de l'adhésion et de la participation du collège au dispositif, ainsi que l'adhésion des familles et leur engagement dans le parcours de soins du jeune.
- Il est également à noter que le profil des jeunes accueillis au SAPADHE PREO® a évolué. Leurs symptômes sont souvent les suivants : troubles psychosomatiques, anxiodépressifs, difficultés de mémorisation, insomnies, idées noires et suicidaires, troubles du comportement alimentaire. L'équipe a observé une forte dégradation de la santé psychique des adolescents et une augmentation du taux d'admission de jeunes étant passés par une hospitalisation en amont. Un suivi psychologique hors du dispositif apparaît, dans ce contexte, essentiel, mais beaucoup de familles ne parviennent pas à obtenir un rendez-vous dans un service de psychiatrie infantile-juvénile à proximité, ceux-ci étant bien souvent saturés.
- Dans ce contexte, la fin de la prise en charge à la suite d'une session PREO® peut s'avérer trop brutale pour certaines jeunes. Construire un projet durant l'été, avec un temps de retrouvailles, pourrait être riche de sens pour ces jeunes et leur famille. Des entretiens pourraient également être remis en place pour soutenir le jeune et l'aider à préparer la rentrée scolaire, et/ou réévaluer sa situation périodiquement.



Crédit photo : Pexels

LE SAPADHE 49

Le service assure un accompagnement pédagogique à domicile, en établissement de santé, à l'école, ou si nécessaire, dans un lieu public de proximité où l'élève est capable de bénéficier d'un apprentissage (par exemple à la médiathèque ou à la mairie).

De manière très exceptionnelle et dans les mêmes conditions, peuvent être pris en charge par le SAPADHE :

- les enfants en situation de difficultés sociales majeures pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE),
- les enfants empêchés temporairement de fréquenter leur école ou leur établissement scolaire.



QUELQUES DONNÉES CHIFFRÉES

Une coordonnatrice est désignée par l'IA-Dasen exerce ses missions à temps plein sur l'ensemble du département de Maine-et-Loire. Son bureau est situé au siège de l'AR PEP, à SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU.



Nombre de dossiers

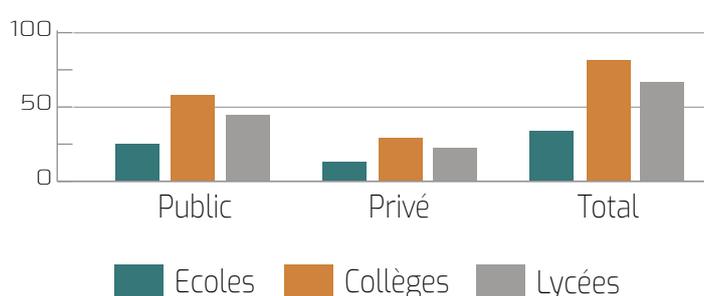
- **203 élèves** ont été suivis par le SAPADHE 49 sur l'année scolaire 2021/2022.

	Heures financées	seuil maximal	heures facturées	heures réalisées	reste à facturer	heures allouées	Heures financées restant à allouer
1er degré Public	218h	218h	171h	199h	28h	214h	4h
2nd degré Public	860h	860h	777h	820h	43h	854h	6h
1er degré Privé	150h	150h	119h	119h	0h	131h	19h
2nd degré Privé	450h	450h	409h	422h	13h	443h	7h

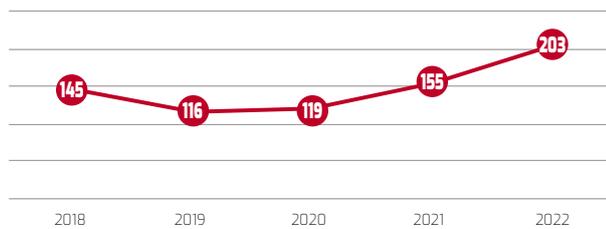
- **Répartition des élèves par établissements scolaires**

	Public	Privé	Total
Écoles	26	12	38
Collèges	60	32	92
Lycées	54	19	73
TOTAL	140	63	203

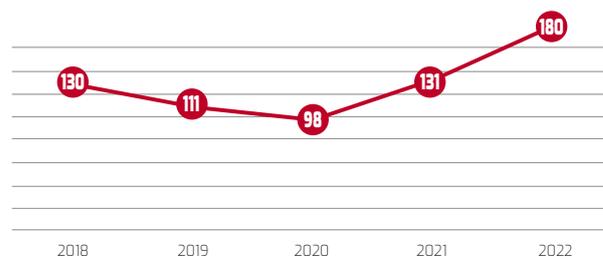
Répartition par établissements



➤ Nombre d'élèves suivis par le SAPADHE 49



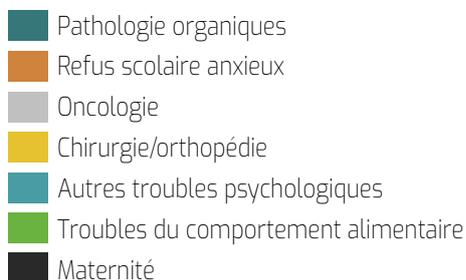
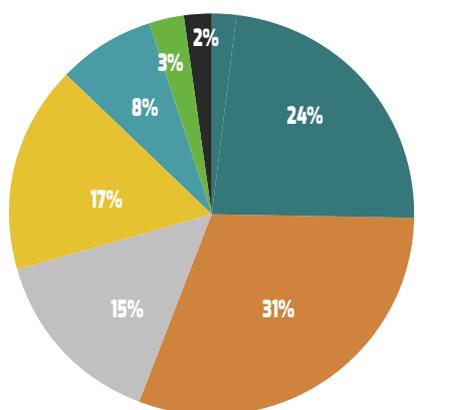
➤ Nombre d'élèves bénéficiant de l'APADHE



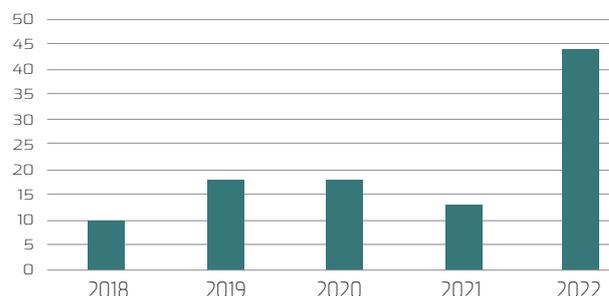
Recensement par cause ou pathologie

➤ Répartition des élèves suivis par pathologie*

(* Informations entrées par les médecins scolaires et sous couvert de l'avis du médecin conseiller technique)



➤ Évolution du nombre d'élèves suivis souffrant de RSA



- Les situations d'oncologie sont particulièrement importantes (15%), nécessitant la mise en place de l'Apadhe sur longue durée et un éventuel recours à des dispositifs de téléprésence. Le lien étroit avec les équipes pédagogiques des centres hospitaliers permet une prise en charge rapide des élèves à la sortie d'hospitalisation.
- Le nombre de situations d'élèves souffrant d'une pathologie organique est également important (24%). Dans certains cas, l'Apadhe doit être mis en place sur une année complète, de manière épisodique, en fonction de l'état de santé de l'élève qui peut être hospitalisé plusieurs fois.

- 42% des élèves suivis par le service souffrent d'une pathologie psychique (RSA, troubles du comportement alimentaire, dépression, troubles du comportement, ...). Le nombre d'élèves concernés tend à augmenter depuis plusieurs années, en particulier ceux souffrant de refus scolaire anxieux.
- **Les élèves en attente d'une solution de scolarisation adaptée à leurs besoins éducatifs spécifiques** bénéficient également de l'Apadhe, en complément d'une scolarité très partielle voire parfois dans certains cas, nulle : cinq élèves suivis cette année relèvent de cette situation.
- C'est notamment le cas des élèves présentant des troubles du comportement, dans l'attente d'une reconnaissance du handicap par la MDPH. L'offre de soins sur le département peine à s'adapter au nombre de demandes, ce qui complique la mise en place des soins indispensables à l'amélioration de l'état de santé de ces jeunes.
- L'Apadhe s'adresse également aux situations d'élèves relevant de l'ASE. Quatre élèves présentant des difficultés sociales majeures ont été orientés vers le service par les médecins scolaires cette année, dont trois n'ont pas pu reprendre leur scolarité.



Heures Supplémentaires d'Enseignement (HSE)

Répartition	Solde global (HSE)	HSE facturées ou en cours
1er degré public	218	199
1er degré privé	150	119
2nd degré public	860	820
2nd degré privé	450	422
Total	1678	1560

Des enveloppes supplémentaires ont été allouées au cours de cette année scolaire, suite aux importantes demandes auprès du service à certaines périodes : 150 HSE supplémentaires pour l'enseignement public et 230 HSE supplémentaires pour l'enseignement privé.

Pour les élèves dont la situation médicale est précaire, seule l'Apadhe, en complément des temps de scolarisation au sein des unités d'enseignement au CHU ou en centres de réadaptation, permet la poursuite de scolarité et la préparation aux examens, même si le nombre d'heures hebdomadaires de cours dans le cadre de l'Apadhe est loin d'être suffisant (maximum 3h pour un lycéen ou collégien, et 2h pour un élève de maternelle et primaire).



Les enseignants volontaires

Les enseignant.e.s impliqué.e.s			
	Public	Privé	TOTAL
Professeur.es des écoles	33	16	49
Professeurs.es de collèges	140	68	208
Professeurs.es de lycées	125	59	184
TOTAL	298	143	441



La coordination pédagogique par le coordonnateur de l'APADHE

L'accompagnement des familles/des équipes pédagogiques			
	Public	Privé	TOTAL
Équipes éducatives 1er degré	23	10	33
Équipes éducatives 2nd degré unique-ment (collèges)	51	32	83
Équipes éducatives 2nd degré (lycées)	52	18	70
Déplacements aux domiciles /rencontres familles	4	2	6
Rencontres partena-riales (MDPH,ASE,..)	8	4	12
Rencontres partena-riales projet TED-i	1	4	5

Un temps de coordination indispensable pour élaborer et évaluer le projet individualisé de l'élève : l'équipe éducative

- Le temps consacré à la coordination pédagogique a considérablement augmenté.
- La mission du coordonnateur SAPADHE implique avant tout d'être disponible pour les élèves, les familles, les établissements scolaires et les centres de soins, nécessitant des déplacements sur tout le département. Sa position de tiers permet de réunir les intervenants et d'initier une réflexion collective autour d'un projet pédagogique adapté aux besoins de l'élève.

- La collaboration entre les différents acteurs et partenaires, notamment les coordonnateurs pédagogiques des hôpitaux et centre de soins, est nécessaire afin de garantir la prise en charge de l'élève en sortie d'hospitalisation et la continuité des enseignements. Le médecin scolaire donne son avis à chaque étape afin d'ajuster l'accompagnement pédagogique à la situation médicale de l'élève.
- Le coordonnateur SAPADHE est par ailleurs en lien avec le référent Apadhe de l'élève au sein de l'établissement scolaire, chargé de veiller à organiser la transmission des cours et les informations relatives à la vie scolaire.



Les aides techniques

Outils numériques			
	Public	Privé	TOTAL
Robot AR PEP BEAM	0	1	1
Robot Rectorat BEAM	4	6	10
Robot Rectorat Buddy	2	3	5

Organisation et mise en place effectuée par l'association Cartable connecté en lien avec M. Boitard, société TIBCO. Le recours à ce dispositif devient progressivement obsolète compte tenu de l'utilisation du robot Buddy, plus fonctionnel et interactif pour les jeunes enfants.

Durant cette année scolaire, dans le cadre du programme TED-i, le déploiement des robots de télé-présence sur notre département a pu être expérimenté avec l'appui de la DANE (Rectorat de Nantes). « L'enjeu majeur du dispositif est de permettre aux élèves empêchés ou en situation de handicap de continuer à avoir accès à leur établissement et à la vie scolaire et sociale de celui-ci. Ce dispositif de télé-présence mobile est destiné à :



- favoriser la continuité des apprentissages ;
- maintenir le contact avec les camarades et les enseignants ;
- susciter l'expression d'une solidarité entre les élèves : en effet, un impact positif sur le climat de la classe est généralement observé. » (PROGRAMME TED-i FORMATION AU LOT 1: DISPOSITIFS DE TÉLÉPRÉSENCE NON-HUMANOÏDES, RECTORAT DE NANTES, MARS 2021)
- **5 élèves scolarisés en écoles maternelles ou primaires**, ne pouvant fréquenter l'école sur l'année ou de manière épisodique ou partielle, ont pu utiliser **le robot Buddy**.
- **8 lycéens et 3 collégiens** ont pu recourir au **robot BEAM** en complément des cours dispensés par les professeurs volontaires dans le cadre du SAPADHE.

Même si ce dispositif nécessite encore des ajustements, les retours des élèves, de leurs parents, des équipes pédagogiques, sont généralement positifs. Il permet en effet à l'élève de garder un lien avec sa classe et de s'écarter au moins un temps de sa situation d'« enfant malade ».

Des réticences demeurent encore malgré tout, auxquelles le coordonnateur doit répondre. Une formation à l'attention des équipes pédagogiques serait souhaitable

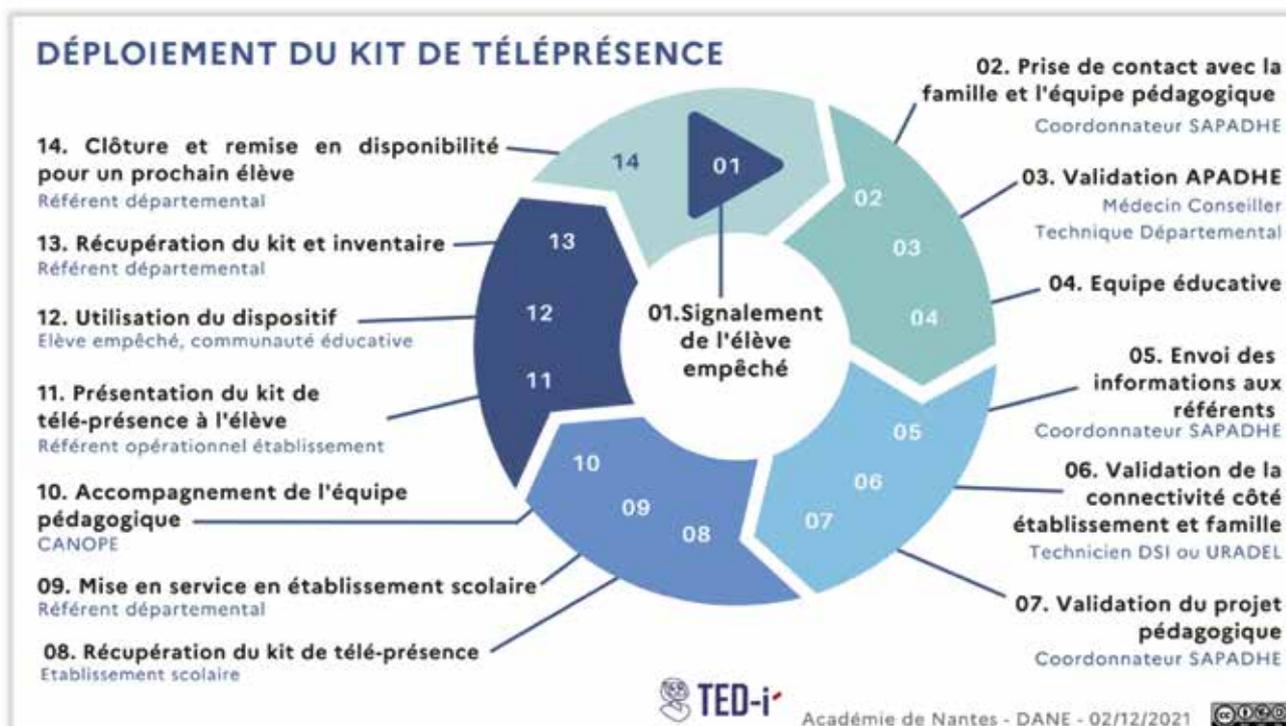


pour faciliter la mise en place et l'information à destination des différents partenaires.

Le travail de collaboration mené avec la DANE depuis plus d'un an, a permis de mettre en évidence les freins, les possibles et **l'importance d'un processus détaillé pour faciliter le déploiement de ces dispositifs de téléprésence**. Des ajustements sont encore nécessaires mais les partenariats qui ont pu voir le jour (ERUN, IEN, DANE, référent départemental...) ont largement contribué à la réussite du projet sur le département.



PROCESSUS DETAILLE D'ATTRIBUTION DES ROBOTS DE TELE-PRESENCE



Les élèves souffrant de troubles psychologiques ou présentant des difficultés sociales majeures

- Comme souligné précédemment, 42% des élèves suivis par le service souffrent d'une pathologie psychique avec une augmentation importante du nombre d'élèves présentant un refus scolaire anxieux. **L'isolement social, la perte d'estime de soi, l'impossibilité de se mobiliser... sont des points communs à tous ces élèves qui n'arrivent plus à aller à l'école. Les familles sont en demande d'aide et se sentent démunies face à ces jeunes qui s'isolent progressivement.**
- Pour permettre à l'élève de reprendre progressivement le chemin de l'école, le coordonnateur a tout d'abord besoin de cerner ses besoins et ses difficultés, de comprendre et d'analyser la situation en concertation avec les différents partenaires dont sa famille, pour mettre en œuvre des modalités de scolarisation adaptées.
- **Un accompagnement pédagogique peut alors être proposé dans leur établissement scolaire ou dans un lieu neutre, dans un cadre rassurant, avec des professeurs volontaires, dans les disciplines choisies selon leur projet et leurs centres d'intérêt.** Il est parfois utile de prévoir en complément des cours du CNED pour les matières non suivies. D'autres propositions peuvent voir le jour : des stages, la mise en place d'un parcours individualisé dérogatoire ou

PAFI, des activités en dehors de l'école, des rencontres avec des professionnels pour soutenir le jeune dans son parcours scolaire ... Il est également essentiel de prendre en compte le temps nécessaire pour aller mieux, la prépondérance des soins, voire une aide sociale si besoin. **Ce travail de partenariat se déroule avant tout avec le jeune.**

- Certains élèves sont dans une situation médicale si fragile que le retour à l'école ne peut pas être envisagé. Le recours au CNED réglementé complet ou à temps partagés peut alors devenir une solution adaptée.



CONCLUSION

- Cette année, **la plupart des élèves suivis par le service ont pu reprendre confiance et retrouver plus sereinement le chemin de l'école**, pour passer en classe supérieure ou préparer une réorientation. Pour d'autres, il n'a pas été possible de revenir au sein d'un établissement scolaire, malgré différents essais en prenant appui sur l'Apadhe.
- Compte tenu du nombre d'élèves suivis au CNED, **il semble important de penser à des ateliers de travail en commun pour des élèves qui bénéficient par ailleurs de l'Apadhe**, afin de préserver un lien social. « Les classes ouvertes » dans certains centres de soin ont été créées pour répondre aux besoins d'accompagnement pédagogique pour ces élèves.
- **La mise en place d'activités extra-scolaires à visée de remobilisation et de valorisation** apparaît aujourd'hui plus qu'indispensable pour aider ces jeunes à reprendre le cours de leur vie.
- Le service s'adresse également à titre exceptionnel, aux élèves relevant de l'ASE présentant des difficultés sociales majeures, empêchés temporairement de fréquenter leur école ou leur établissement scolaire. **A ce jour, il n'y a pas de validation conjointe par le conseiller technique du service social et l'orientation vers le service est uniquement médicale.** Pour ces jeunes « exclus » ou scolarisés de manière partielle, et/ou en attente d'un placement, **l'Apadhe permet de maintenir une scolarité et de préparer progressivement le retour en établissement scolaire.**



Crédit photo : Unsplash

LE SERVICE MÉDIATION SCOLAIRE AUPRÈS DES ENFANTS VIVANT EN BIDONVILLES



LE CONTEXTE

Le service de médiation scolaire assure le lien entre les familles vivant en bidonvilles, les écoles et les communes volontaires, afin de favoriser la scolarisation des enfants vivant dans les bidonvilles de la métropole nantaise.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du projet national de résorption des bidonvilles mené par la DIHAL (Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement). La Loire-Atlantique est le département le plus doté en nombre de médiateurs scolaires. Depuis la création du service en novembre 2020, l'équipe, pilotée par une cheffe de service, est passée de 5 à 8 médiateurs.



ÉTAT DES LIEUX ET DONNÉES CHIFFRÉES



État des lieux sur Nantes Métropole

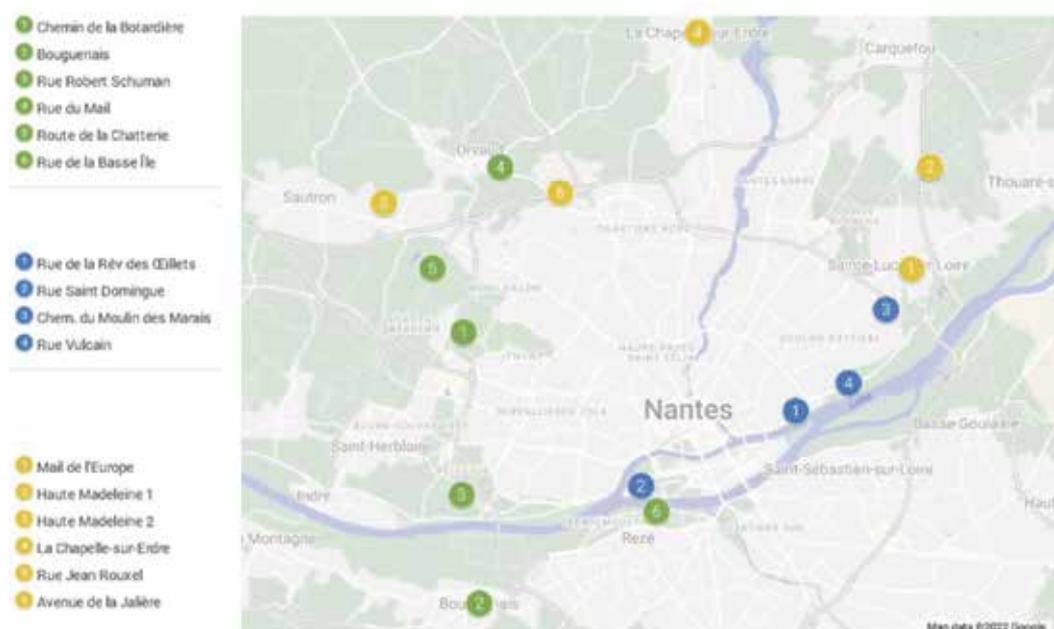
- La Loire-Atlantique est le deuxième département en France à concentrer le plus grand nombre de bidonvilles sur son territoire. En effet, à Nantes et dans sa périphérie, plus de **57 bidonvilles** ont été recensés en 2021, avec **2800 personnes**, dont un peu plus de **1150 enfants** vivant dans des conditions précaires.
- En Loire-Atlantique, la majorité des personnes vivant en bidonvilles est de nationalité roumaine et se déclare comme appartenant aux communautés Roms et assimilées.
- Sur la Métropole nantaise, les bidonvilles s'implantent sur des terrains privés ou publics et ont des caractéristiques différentes (terrain bitumé ou terrain en terre battue, d'une dizaine à plus de 200 personnes sur un même terrain, constitué d'un même groupe familial ou d'une grande diversité de familles sans lien particulier, ayant un accès à l'eau ou non, terrain proche ou très éloigné des transports en commun...).





Les lieux d'intervention

L'équipe de médiateurs scolaires des PEP Atlantique Anjou intervient sur les bidonvilles qui leur ont été attribués au début de la mission par la Préfecture et la ville de Nantes, en accord avec les communes concernées. En 2022, la ville de Rezé a rejoint le projet qui compte à ce jour 7 communes.



7
médiateurs
scolaires

16
Terrains

7
Communes



Modalités d'intervention et fréquentation

Une action autour de trois axes

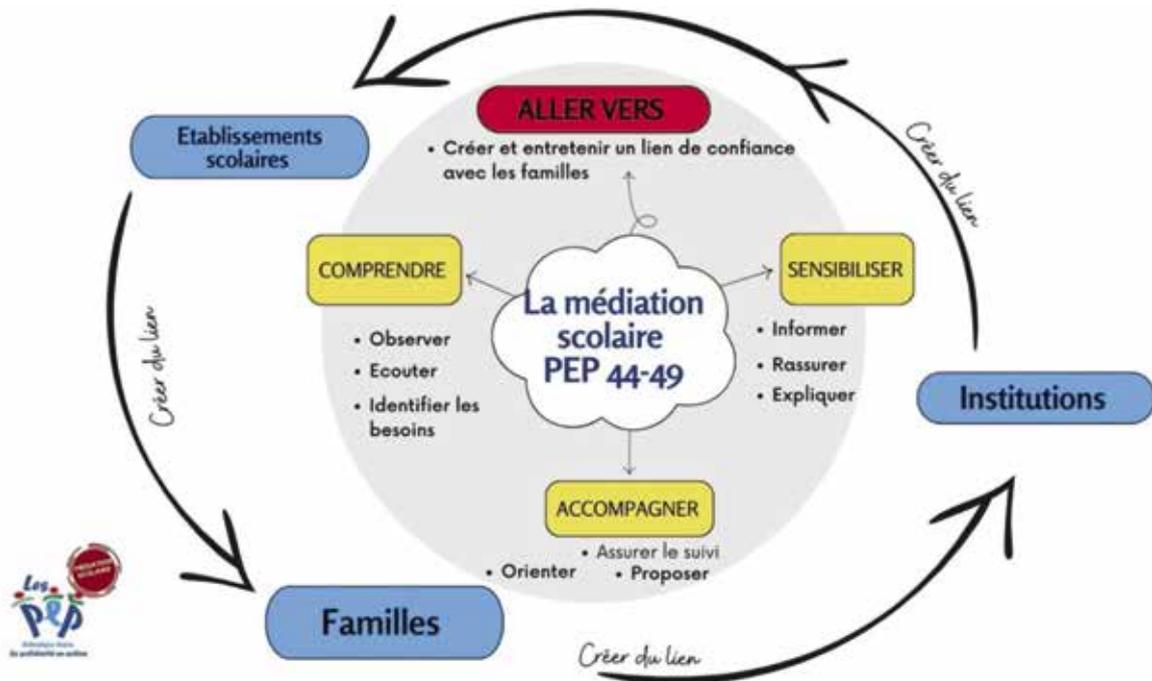
Les médiateurs scolaires ont pour objectif de favoriser l'inscription scolaire et la fréquentation régulière de l'école par les enfants. Pour ce faire, l'action se décline autour de trois missions principales :

- Intervenir auprès des familles sur leurs lieux de vie afin de favoriser le lien social
- Assurer le lien entre les familles et les établissements scolaires
- Travailler en partenariat avec les acteurs impliqués dans la scolarisation tels que l'Education Nationale, les collectivités, les associations.

Sur les terrains, les médiateurs scolaires sont confrontés au quotidien à de nombreuses sollicitations concernant des accompagnements à la santé ou à des démarches administratives et sociales. En effet, bien que la médiation scolaire ait été largement développée en Loire-Atlantique, l'accompagnement social et santé reste insuffisant face aux besoins réels des familles.

Le lien de confiance entre les médiateurs et les familles est fort. Les médiateurs scolaires interviennent en binôme chaque jour sur les terrains, et ont une très bonne connaissance des familles, de leurs difficultés et de leurs besoins.





L'action des médiateurs scolaires permet de créer du lien entre tous les acteurs impliqués dans la scolarisation des enfants, les établissements scolaires, les institutions, et les familles.

Les inscriptions

En septembre 2022, il y avait 410 enfants d'âge scolaire sur les terrains d'intervention de la médiation scolaire. **316 enfants étaient scolarisés, dont 271 inscrits par la médiation scolaire :**

- 100 en maternelle
- 122 en élémentaire
- 84 au collège
- 10 au lycée ou en formation.

Au-delà de l'inscription scolaire administrative, les médiateurs réalisent divers accompagnements, notamment lors de la rentrée scolaire, afin de rassurer l'enfant et sa famille. Par exemple, à la rentrée 2022, les médiateurs ont réalisé :

- **132** accompagnements sur le trajet de l'école
- **31** présences en classe ou au portail (matin et/ou soir) pour échanger une information avec le directeur ou l'enseignant
- **19** immersions en classe avec l'élève
- **27** visites d'établissement scolaire.

L'aide peut également porter sur l'obtention d'une carte de transports en commun, l'achat de fournitures scolaires et de vêtements, la demande d'assurance scolaire, la passation de tests de positionnement pour le collège, la prise de rendez-vous auprès d'une assistance sociale scolaire ou la mise en place d'une demande de bourse. Les médiateurs scolaires peuvent également participer aux réunions d'équipe éducative, aux réunions parents-professeurs, être présents lors de temps de présentation du travail scolaire aux parents, de temps avec la médecine scolaire.





L'absentéisme et le décrochage scolaire

- La notion d'assiduité, lorsque l'on parle d'enfants en situation de grande précarité, est très subjective. En effet, plusieurs éléments peuvent rendre très contraignante l'obligation d'emmener tous les jours les enfants à l'école (stabilité du lieu de vie, temps de transport entre l'école et le terrain, horaire de travail des parents...). Ainsi, l'assiduité est difficile à mesurer car les critères pour l'évaluer doivent être individualisés. Pour certaines familles, si les enfants fréquentent l'école deux jours par semaine, cela peut représenter une réussite ou une progression par rapport à l'année passée.
- Quelques familles refusent d'inscrire leur enfant à l'école. Souvent, il s'agit d'enfants en âge d'être scolarisés en maternelle qui sont jugés « trop jeunes » par leurs parents, ou de jeunes adolescent.e.s ayant déjà pris leur place d'adulte au sein de la communauté.



Les expulsions de terrains

Les expulsions à répétition représentent un réel frein pour la stabilité de vie des familles et viennent ajouter de la difficulté dans les démarches de scolarisation des enfants.

Sur l'ensemble des terrains d'intervention cette année, deux communes (St Herblain et Nantes) sont concernées par les expulsions.

Face aux déplacements, les médiateurs scolaires accompagnent les familles dans leurs démarches de changement d'école. Ces actions nécessitent :

- Un accompagnement dans les démarches d'inscription ou de transfert
- Un accompagnement physique lors des premiers jours d'école pour apprendre le trajet et rassurer la famille
- Une transmission des informations et des cahiers d'une école à une autre.

La confrontation perpétuelle des familles aux réinstallations, à l'instabilité et à la crainte d'une nouvelle expulsion ne permettent pas aux médiateurs de pouvoir travailler efficacement sur la sensibilisation à l'école et la projection dans l'avenir. Il est également difficile de construire des perspectives et des partenariats sur le long terme avec les structures de quartier.



VERS L'ÉCOLE : SENSIBILISER LES FAMILLES



Scolarisation dès 3 ans

- La scolarisation des enfants dès 3 ans est un enjeu majeur pour l'équipe de médiateurs scolaires. En effet, certains parents refusent d'inscrire leur enfant en maternelle, les jugeant trop jeunes. La plupart des parents, ne sont eux mêmes pas allés à l'école et ne comprennent pas forcément l'intérêt que leur enfant pourrait y trouver.
- De plus, il arrive que le développement des jeunes enfants soit entravé, du fait des conditions de vie des familles : espace intérieur de vie très restreint (caravanes), terrains peu ou pas aménagés (boueux, non viabilisés et non sécurisés...), absence de garderie, de relais, d'espace de jeux et d'éveil, ou de toute autre infrastructure permettant aux parents de s'informer, de planifier une activité ou de trouver du soutien. L'équipe constate également que certains très jeunes enfants passent leurs journées à l'intérieur des caravanes parce qu'ils ne peuvent pas être posés à terre pour se déplacer, en rampant ou à quatre pattes ; très tôt, ils sont occupés avec un téléphone (ou une tablette), souvent sans la supervision d'un adulte. Ainsi le rôle des médiateurs scolaires ne peut aboutir favorablement sans un travail, en amont, sur la **parentalité**.





Accompagnement à la parentalité

Un projet d'accompagnement et soutien à la parentalité, financé par la Fondation de France, a commencé à se déployer en 2022. Il repose sur la mise en place de plusieurs actions :



Les ateliers parents-enfants

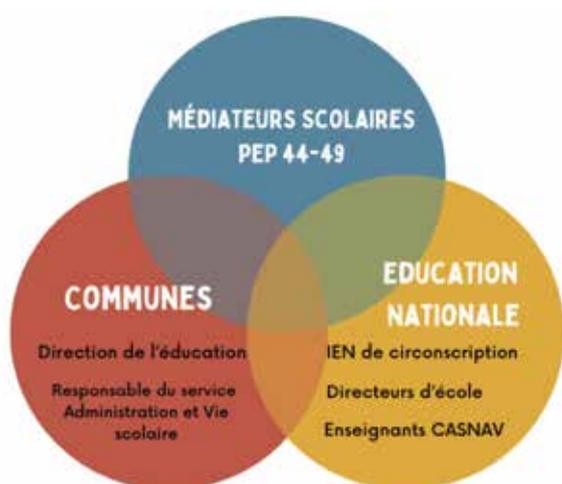
- La commune de La Chapelle Sur Erdre a mis à disposition du service un modulaire pour réaliser des activités avec les familles. Cela représente une réelle plus-value pour le travail de médiation scolaire. De mars à octobre 2022, les médiateurs scolaires ont réalisé 14 ateliers à destination des enfants de 2 à 6 ans accompagnés par un parent ou un grand-parent. Une trentaine d'enfants y ont assisté avec leurs parents.
- Ces ateliers ont pour objectif de favoriser une relation privilégiée parent-enfant, de proposer un espace d'échange et de partage d'émotions, de préparer à la scolarisation et aux règles de vie en communauté.
- Types d'activités proposées : coloriage, peinture sous diverses formes (peintures avec les mains, peintures propres etc), perles, pâtes à modeler, jeux libres (en bois, lego, poupée, voiture, puzzle), atelier musique (fabrication d'instrument etc) / écoute de musique, plantation de graines de tournesols, histoires avec marionnettes.
- Les familles sont très volontaires et apprécient ces ateliers.

L'OEPRE : « Ouvrir l'École aux parents pour la réussite des enfants »

- Les médiateurs scolaires, en lien avec l'Education Nationale et plus particulièrement le CASNAV (Centres Académiques pour la Scolarisation des élèves allophones Nouvellement Arrivés), ont mis en place un dispositif OEPRE sur le terrain de la Métairie Rouge à la Chapelle sur Erdre.
- Une dizaine de parents sont inscrits et participent chaque semaine aux ateliers afin d'apprendre le français et de découvrir le système scolaire français. Des enseignants FLS et un directeur d'école se relaient pour animer cet atelier.
- 5 séances entre le 14/11/22 et le 12/12/22 ont eu lieu. Le projet continuera tout au long de l'année scolaire.



MOBILISATION PARTENARIALE (ÉDUCATION NATIONALE)



L'Éducation Nationale est partie prenante depuis l'origine du projet et a permis à l'équipe de le faire vivre au sein des établissements scolaires.

Réunion avec l'équipe d'enseignants itinérants

- **1er degré** : Avec le soutien de Mme Herlin (*Inspectrice de l'Éducation Nationale (I.E.N.)*), l'équipe organise deux rencontres par an (en septembre et juin) entre les médiateurs scolaires et les enseignants itinérants afin d'évoquer les difficultés, les réussites et les perspectives de chacun, en fonction des communes et des écoles.

Intervention dans les formations CASNAV

- **1er degré** : L'équipe est intervenue dans trois formations organisées par le CASNAV dans le cadre des 18h d'animation pédagogique afin de présenter la mission de médiation scolaire, partager notre expérience sur les accompagnements réalisés auprès des enfants et de leur famille. (23/24/30/31 mars 2022).
- **2nd degré** : L'équipe a participé à une formation proposée dans le cadre du PAF (Plan Académique de Formation), sur candidatures individuelles. Elle s'intitulait « Roms et enfants du voyage : Rapport à la scolarisation et entrée dans l'écrit. » (16 juin 2022).

Circonscription ASH (Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés)

- Plusieurs enfants en situations de handicap vivent sur les terrains concernés. Les médiateurs scolaires sont donc régulièrement confrontés à réaliser ou actualiser des dossiers MDPH, à participer aux Equipes Educatives, aux Equipes de Suivi des Scolarisations (ESS), à aider les familles dans la prise de rendez-vous afin de constituer la partie médicale du dossier.
- Une formation a eu lieu le 5 juillet 2022 par un formateur ASH de la DSDEN afin de clarifier la procédure qui permet de saisir la MDPH, mais aussi de préciser l'organisation et le fonctionnement de la MDPH 44, comprendre le circuit d'une demande depuis le dépôt d'un dossier jusqu'à la mise en place de la compensation, etc.

Réunion de suivi 1er degré

- Une réunion périodique de suivi a été organisée avec le soutien de l'IEN de circonscription. Ce dernier réunit les directeurs des écoles concernées par le projet de médiation scolaire. La réunion se déroule pour la plupart des communes deux fois par an (en début et fin d'année). Le référent de la Mairie est convié ainsi que les enseignants itinérants rattachés à l'école



À L'ÉCOLE

Le lien avec les établissements scolaires

63 Établissements scolaires

49 dans le 1er degré

14 dans le 2nd degré

Les enseignants et directeurs à la rencontre des familles sur les terrains

- Le 04 février 2022, un temps de rencontre a été organisé sur le terrain de la Métairie Rouge. Les **cinq directeurs des écoles concernées sont venus, ainsi que les deux enseignants FLS, l'IEN de circonscription et la responsable service vie scolaire** de la Chapelle sur Erdre. Cette rencontre sur le terrain a permis aux directeurs et enseignants d'échanger avec les familles, ainsi que de se rendre compte de leurs conditions de vie au quotidien. Certaines familles ont échangé sur la situation de leur enfant à l'école, d'autres ont ouvert leurs portes afin de faire visiter leur lieu de vie.

Participation aux équipes éducatives et aux réunions parents/professeurs

- Les médiateurs peuvent être invités aux réunions et y accompagnent souvent les familles afin de faciliter leur venue.
- Au-delà de leurs enseignants et des directeurs, les élèves sont en contact avec les agents municipaux tel que les personnels de cantine, les animateurs ou les ATSEM. C'est pourquoi, sur la ville de Sainte Luce sur Loire, il va leur être proposé de participer aux réunions trimestrielles, afin de les intégrer au projet.

Conseil des maîtres

- L'équipe de médiateurs scolaires souhaite aller plus loin et renforcer les liens avec les enseignants en participant au conseil des maîtres. Plusieurs écoles ont donné leur accord. Ce temps permettra un échange privilégié pour représenter les missions des médiateurs scolaires, recueillir les difficultés et besoins des enseignants mais également se projeter et imaginer des projets communs.

Focus Group

- Suite aux échanges réguliers avec les parents sur les terrains, l'équipe a pu mesurer combien l'école et son fonctionnement était flous pour la plupart des familles. Les médiateurs souhaitent travailler au plus près des familles pour renforcer les liens entre l'école et les parents.
- Pour cela, l'équipe a commencé à organiser des « Focus Group », méthode qualitative de recueil de données. Il s'agit d'une technique d'entretien de groupe modéré par un animateur en présence d'un observateur, qui a pour but de collecter les informations sur un nombre de questions définies à l'avance.
- Six Focus Group se sont déroulés en 2022 sur six terrains différents. Ces temps d'échange ont été très appréciés des parents qui se sont sentis écoutés et concernés. Ces espaces de discussion privilégiée permettent également de proposer aux parents intéressés de participer aux temps de sensibilisation à destination des enseignants dans les écoles.

Protection de l'enfance : rencontre avec la CRIP

- Les médiateurs scolaires ont relevé et suivent plusieurs situations complexes liées à la protection de l'enfance. Suite à de nombreuses situations inquiétantes observées sur les terrains, une demi-journée d'échanges et d'information a été organisée le 28 avril 2022, à destination des médiateurs scolaires et de tous les intervenants sur les bidonvilles. Des éléments de réponses ont été apportés aux questions suivantes : Quelles sont les missions de la CRIP ? Comment faire une IP ? Qui peut faire une IP ? Quels sont les signaux d'alerte ?

Les temps périscolaires

- L'enjeu de médiation scolaire va au-delà de l'inscription et l'assiduité scolaires. C'est pourquoi les médiateurs scolaires se munissent de divers outils de médiation comme la culture ou le sport pour proposer de nouvelles perspectives à ces enfants.

Les bénévoles PEP Atlantique Anjou

Cette année, l'équipe de médiateurs scolaires a pu bénéficier de l'aide de deux bénévoles PEP, **Nathalie et Dominique**, qui se sont investies dans l'organisation et l'animation d'ateliers sur les terrains, mais aussi de sorties dans les ludothèques et médiathèques, ou d'ateliers théâtre. Leur expérience en tant qu'ancienne directrice et enseignante est très enrichissante pour le projet.

► Ateliers sur les terrains

159 temps d'activité à visée pédagogique et/ou sociale ont été proposés en 2022, ayant pour objectifs de créer du lien social, renforcer le lien de confiance avec les parents et les enfants mais aussi de sensibiliser à l'école et permettre une continuité éducative.

A ce jour, deux communes, La Chapelle sur Erdre et Bouguenais, mettent à disposition un modulaire ou mobil home à destination de la médiation scolaire. Ces lieux sont un réel atout, permettant l'organisation de temps d'activités plus réguliers avec de plus petits groupes d'enfants dans un espace calme.





Mobil-home à Bouguenais
 À Bouguenais, les médiatrices scolaires et un bénévole du collectif Solida-Roms mettent en place des activités auprès des jeunes. Une semaine sur deux, les collégiens et les élémentaires ont pu venir jouer à des jeux de société. Ces temps d'activités permettent aux jeunes d'enrichir leur vocabulaire, d'apprendre à respecter des règles, et favorisent le renforcement du lien avec les médiatrices scolaires.



Le modulaire à La Chapelle sur Erdre
 Les médiateurs scolaires se sont emparés de ce lieu pour réaliser les atelier parents-enfants chaque semaine depuis sa mise à disposition. Le lieu sera adapté à la rentrée pour le projet autour de la petite enfance afin de proposer un cadre adaptés aux activités réalisés avec les enfants de 2 à 5 ans.



► **Partenariats avec les structures socio-culturelles de quartier**

► **Une initiation au rugby pour les enfants de la Chapelle-sur-Erdre**

Mercredi 4 mai 2022, le Club XV de l'Erdre de La Chapelle-sur-Erdre a accueilli 19 enfants dans le cadre d'une animation découverte du rugby. Les enfants ont pu découvrir ce sport à travers différents jeux et parcours qui les ont enchantés !

L'après-midi s'est terminée par un goûter et un échange avec Cristian PETRE, ancien joueur international Roumain.



► **Sorties dans les médiathèques et ludothèques**

Plusieurs groupes d'enfants ont participé à des ateliers à la médiathèque de façon hebdomadaire, sur les communes de Nantes, Sautron et Sainte Luce sur Loire. Les médiateurs scolaires proposent ces sorties en dehors du terrain afin de multiplier les espaces de socialisation et d'interaction sociale des enfants. Les terrains où vivent les enfants sont peu adaptés pour des temps calmes ou des activités lecture, notamment sur les gros terrains avec plus de trente enfants. Ailleurs, ils rencontrent d'autres adultes, d'autres règles et apprennent à jouer avec d'autres enfants, au calme de l'agitation de leur lieu de vie.



► **Centre de Loisirs à La Chapelle-sur-Erdre**

Lors des vacances scolaires d'avril, 12 enfants du terrain de la Métairie Rouge suivis par les médiateurs scolaires ont intégré des activités du centre de loisirs de la Chapelle sur Erdre. Les enfants ont été présentés comme des invités par les animateurs/éducateurs, ils ont bénéficié d'un très bon accueil. Deux activités ont été proposées : Handball (6 enfants de 7-8 ans) et Baudruche Game (6 enfants de 9-11 ans).



➤ Centre socioculturel La Bugallière – Orvault

3 enfants âgés de 5 ans à 8 ans du terrain de la Jalière à Orvault ont participé le 12/04/2022 à l'activité peinture sur Fresque organisée par le centre socioculturel. 5 autres enfants orvaltais étaient également inscrits à l'activité.



➤ La Radio Jet FM « De la Caravane à l'école »

L'équipe de médiateurs scolaires des PEP Atlantique Anjou a adhéré à la Radio Jet FM. Il s'agit d'une radio locale située sur la commune de St Herblain. Après une formation technique, trois médiateurs scolaires se sont emparés d'enregistreurs et de casques pour aller à la rencontre des familles tout au long de l'année scolaire.

Pour la 2ème saison, les enfants prennent le micro dans les studios de la radio pour partager leur représentation de l'école, apprendre aux auditeurs du vocabulaire en roumain, ou encore livrer leurs chansons préférées.

Les enregistrements sont disponibles en ligne : la radio de Jet – direct, émissions, actualités, musiques, ... (jetfm.fr)



➤ Été 2022 : Sorties dans les centres de vacances PEP

LA DUCHERAI :

Les 19, 20 et 21 juillet, les médiateurs et médiatrices scolaires ont accompagné 3 groupes d'enfants au centre de vacances de la Ducherais, à Campbon. Les enfants ont pu observer les animaux de la ferme, caresser les chevaux, faire de grands jeux dans le domaine, et surtout s'essayer à la pêche à la mare et observer les insectes et vers pêchés.



LA MARJOLAINE :

Le mardi 26 juillet, une dizaine d'enfants accompagnés des médiateurs scolaires ont posé bagages à La Marjolaine pour la journée. Beaucoup voyaient la mer pour la première fois! Au programme de la journée : pêche à pied, pique-nique et baignades. La pêche fut bonne et les enfants ont pu découvrir de multiples coquillages et crustacés.



LE PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE



PRÉSENTATION DU PÔLE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)



Introduction

Créé en 2017, le Pôle protection de l'enfance est autorisé en 2022 par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique à accueillir et accompagner 165 jeunes.

Nous comptons 4 dispositifs, décomposés comme suit :

- L'accueil en famille solidaire, moins de 15 ans : 14 places.
- L'accueil en semi-autonomie en appartement, 15 – 21 ans : 108 places,
- L'accueil en studio avec un accompagnement renforcé, 15 – 21 ans : 13 places,
- L'accueil aux maisons d'enfants André Laffargue, 13 – 15 ans : 30 places.

Conformément aux objectifs d'implantation territoriale fixés par le Département, le dispositif appartements, Service d'Accueil de Mineurs Non Accompagnés (« SAMNA ») est toujours structuré en trois antennes, situées à Pontchâteau, Guérande, et Montoir de Bretagne (qui présente un second bureau situé à Saint-Nazaire).

Anciennement localisé à Nantes, l'accueil solidaire a été redimensionné au cours de l'année 2022. L'équipe accueil solidaire a fusionné avec le SAMNA de Guérande et un nouveau fonctionnement s'est mis en œuvre.

Du côté des maisons d'enfants, l'année 2022 a été consacrée à l'installation dans les nouveaux bâtiments.

Le pôle protection de l'enfance s'est étoffé d'un nouveau service d'accompagnement renforcé pour 13 jeunes vulnérables, ayant besoin d'un soutien accru des équipes éducatives.

Enfin, de novembre 2021 à juin 2022, l'association a continué d'apporter un soutien au Département pour favoriser l'accueil en urgence de jeunes placés sous ordonnance de placement provisoire et dans l'attente d'une orientation sur des dispositifs d'accompagnement plus pérennes





Les modalités d'accueil

> Le SAMNA :



les jeunes accueillis par ce service (3 antennes) sont accompagnés en semi-autonomie. Ils sont hébergés dans des logements en colocation

ou en studios, et bénéficient de la disponibilité quotidienne de l'équipe éducative.

Les éducateurs rencontrent les jeunes dans leur logement ou au bureau. Ils sont joignables du lundi au samedi sur leur portable et un système d'astreinte assure leur sécurité durant les nuits, le dimanche et les jours fériés.

Chaque jeune élabore son projet personnalisé, avec l'appui de son éducateur référent et du service. Ce projet fixe les contours de l'accompagnement, en adéquation avec le projet de vie du jeune.

> Le SAMNA Renforcé :

les jeunes admis au sein de ce service sont également accompagnés en semi-autonomie, majoritairement hébergés au sein de studios individuels. Ce dispositif s'adresse à des jeunes plus vulnérables, ayant des problématiques particulières et/ou une autonomie insuffisante pour intégrer une antenne « SAMNA classique ».



Ils bénéficient au sein de ce service d'une plus grande présence éducative et de soins.

La flotte de logements était constituée en 2022 de 69 logements (studio, T2, T3, maison 4 chambres), dont 15 logements sur Pontchâteau, 8 à Guérande, 5 à Montoir, 7 à Trignac, 34 à Saint Nazaire (dont 22 pour l'antenne de TMS et 12 pour le SAMNA Renforcé).

> L'Accueil Solidaire :



les jeunes sont accueillis à temps plein ou à temps partiel dans une famille bénévole. Le projet de vie dans un cadre familial émane d'une véritable

volonté, partagée par le jeune et les accueillants. La spécificité de l'accompagnement repose

ici sur l'alliance éducative qui s'opère entre la famille et l'éducatrice référente, en lien avec le tuteur. Les éducatrices ont pour rôle de coordonner l'accompagnement du jeune, dans son intérêt, tout en tenant compte du cadre légal, de la demande du Département, ainsi que des besoins de la famille. Il s'agit donc d'un accompagnement « triangulaire » qui se met en place autour du jeune, nécessitant une réelle communication entre chacun des acteurs.

Un processus d'évaluation des familles se portant volontaires est piloté par le Département, en amont de la mise en relation avec le jeune, qui est, elle, organisée et supervisée par l'équipe éducative. L'entrée dans la vie familiale se fait ensuite progressivement. Une fois l'intégration familiale réussie, la famille comme le jeune sont suivis par une éducatrice spécialisée, qui réalise un bilan mensuel au domicile familial, et planifie différents temps d'accompagnement et d'écoute groupés et individualisés. Les familles sont, par ailleurs, défrayées par le Département.

Au cours de l'année 2022, le dispositif a travaillé avec 9 familles et 8 jeunes répartis dans la moitié nord du département.

> L'accueil en maisons d'enfants :

le projet des maisons d'enfants André Laffargue (« MEAL ») est un projet d'accueil en maisons d'enfants s'adressant à 30 mineurs plus jeunes, n'ayant pas l'autonomie ou la maturité suffisante pour vivre en appartements, et n'ayant pas non plus le profil et/ou la possibilité d'être accueillis immédiatement en famille solidaire. L'accueil aux MEAL est pensé comme une étape transitoire, au cours de laquelle l'équipe veille à ce que l'enfant reconstruise un environnement sécurisant et entame un cursus scolaire. L'accompagnement dans la scolarité, la santé, et plus généralement l'autonomie, est organisé comme dans une maison d'enfants classique.



Durant l'année 2022, le chantier de construction des 3 maisons s'est achevé. Les jeunes et l'équipe ont emménagé au sein de ces nouveaux bâtiments courant mars. Dans ce cadre, l'accueil des jeunes a été porté à un effectif de 30 mineurs (alors qu'il était de 25 dans les bâtiments temporaires d'accueil).

➤ **La mise à l'abri (service temporaire) :**



en novembre 2021, le Pôle MNA a répondu à un besoin urgent du Conseil départemental, en créant 30 places de mise à l'abri dans une structure gérée par les PEP 75, localisée à Sarzeau. Ce service s'adressait à des jeunes sous Ordonnance de Placement Provisoire (OPP), reconnus mineurs non accompagnés par décision de justice, et orientés en Loire-Atlantique du fait de la clef de répartition nationale des MNA.

Du fait de l'indisponibilité du site et d'un besoin toujours présent, le service de mise à l'abri a

déménagé début avril à La Turballe dans des locaux mis à disposition par la Mairie, pour un effectif maximum de 15 places.

Une équipe éducative et de soins est chargée de l'encadrement des jeunes, ainsi que de l'évaluation de leurs besoins et profils, afin qu'ils puissent être orientés vers un service pérenne adéquate. Une attention particulière est également portée sur l'accès aux soins pour ces jeunes.

De novembre 2021 à juin 2022 (fermeture du service), 37 jeunes ont été accueillis et orientés vers des dispositifs pérennes en fonction de leurs profils et de leurs besoins. 78% d'entre eux ont intégré un service interne au Pôle protection de l'enfance.



Une action éducative autour de trois axes d'accompagnement

Ajouté au champ classique de la protection de l'enfance, l'interculturalité est également un domaine incontournable dans l'accompagnement de ces jeunes.

Trois axes majeurs d'accompagnement, communs aux différents dispositifs d'accueil, permettent l'inclusion et l'accès à l'autonomie des jeunes : la scolarité et l'insertion professionnelle, le soutien dans les démarches administratives et l'accès aux droits, et le suivi de la santé.

➤ **La scolarité et l'insertion professionnelle :** aller à l'école et apprendre un métier est souvent une très forte demande des jeunes à leur arrivée. Les jeunes de moins de 16 ans sont soumis à l'obligation d'instruction, tandis que ceux qui ont plus de 16 ans se tournent généralement vers une formation rapidement professionnalisante (du fait également des conditions d'obtention du titre de séjour). La grande majorité des jeunes du Pôle MNA sont inscrits dans un cursus scolaire classique ou professionnalisant, en fonction de leurs capacités et de leurs projets. Les équipes notent fin 2022 une difficulté à scolariser les jeunes nouvellement arrivés de plus de 16 ans, ayant un faible niveau scolaire ou allophones, du fait notamment d'un manque de places dans les dispositifs sollicités habituellement (MLDS, MAST...).

➤ **Le soutien dans les démarches administratives et l'accès aux droits :** les démarches administratives et juridiques, et la stratégie de régularisation de chaque jeune, occupent une place importante dans l'accompagnement. Jusqu'à 18 ans, les jeunes sont protégés par l'Etat ; la minorité prévaut sur le statut d'étranger. En amont de la majorité, l'équipe est présente pour guider les jeunes afin qu'ils régularisent leur situation, selon les spécificités de leur parcours et de leur profil (reconstitution de l'état civil, dépôt de la demande de titre de séjour, demande d'asile, demande de nationalité...). En 2022, 17% des jeunes ont en effet atteint l'âge de 18 ans. De nombreuses démarches ont donc été initiées par l'équipe pour assister ces jeunes dans leurs procédures de régularisation : tout mineur étranger doit en effet avoir en sa possession des documents prouvant son état civil et sa nationalité, pour être en mesure de demander un titre de séjour et devenir régulier à sa majorité. La régularité du séjour est ensuite nécessaire à l'accès aux droits communs.

➤ **Le suivi santé :** une équipe est présente pour permettre l'accès aux soins et à la santé. Un suivi médical est mis en place dès l'arrivée dans le service. Les jeunes bénéficient de la CMU (Couverture Maladie Universelle) et de la CSS (Complémentaire santé solidaire). Ils ont par ailleurs la possibilité de bénéficier de rencontres avec la psychologue du service pouvant déboucher vers la mise en place d'un suivi (entretiens de soutien psychologique) et/ou un travail de réorientation du jeune vers des instances extérieures (CMP, MDA).

A ces trois axes communs s'ajoute un quatrième axe d'accompagnement spécifique à l'Accueil solidaire :

- **Lavie familiale :** Une fois le jeune intégré dans sa famille solidaire, les éducatrices se rendent au domicile familial environ une fois par mois pour faire le point sur le ressenti et le développement du jeune, aussi bien dans l'univers familial que dans son parcours singulier. Des rencontres individuelles dans les locaux de l'association ou des accompagnements physiques peuvent également être organisés.

Le travail des éducatrices est aussi un rôle de médiation et de tiers dans la relation famille/jeune, facilitant les échanges et l'expression de chacun, apaisant les éventuels conflits, proposant des solutions de communications, ou encore modérant une implication affective De son côté, avec le soutien du service, la famille est présente au quotidien pour apporter écoute et soutien à ces adolescents souvent marqués par des parcours traumatiques, l'apprentissage et le respect des rythmes (heure de lever, coucher, horaires de repas, de sortie...), le soutien au parcours scolaire, une veille à la santé du jeune, ainsi que l'apprentissage des codes sociaux.



Le soutien matériel et financier

Le Pôle MNA dispose d'un budget déterminé par le Conseil départemental pour répondre aux besoins des jeunes. Outre le financement des postes et des locaux de travail, il permet de payer les loyers, charges et assurance des logements, ainsi que toutes les dépenses normales liées à l'accompagnement et l'éducation d'un adolescent.

Chaque jeune, selon son statut et sa situation, bénéficie ainsi :

- D'une allocation mensuelle destinée à la vêtture, sauf pour les apprentis disposant d'un salaire
- D'un forfait téléphonique
- Du versement d'une somme à titre d'argent de poche selon son âge, sauf pour les apprentis disposant d'un salaire
- Du paiement de ses frais généraux.

Les jeunes accueillis en appartement bénéficient en outre d'une allocation alimentaire hebdomadaire.

	SAMNA Pontchâteau	SAMNA Guérande	SAMNA TMS	SAMNA renforcé	MEAL	Accueil solidaire
Nb de places disponibles	26	20	62	13	30	14
Nb de journées réelles	8 366	6 471	19 411	1 965	10 204	2 932
Total en %	88,1%	88,6%	91,9%	61,7%	94,4%	57,4%

Tous les jeunes accueillis sur le territoire bénéficient, par ailleurs, d'abonnements de transports adaptés à leur situation scolaire et/ou professionnelle : Lila scolaire ; Lila presque'ile ; Tan ; Carte Mezzo SNCF ; Abonnement ALEOP. Pour faciliter l'autonomie à la mobilité sur les communes rurales, le service a développé un partenariat avec l'association un vélo pour l'Afrique, qui permet de fournir aux jeunes des vélos. Ceux-ci sont remis en état grâce à l'investissement des bénévoles. Un contrat de mise à disposition est signé avec le jeune, auquel sont également fournis les équipements de sécurité (casque, gilet réfléchissant...).

Enfin, les familles de l'Accueil solidaire sont indemnisées par le Conseil départemental, ce qui leur permet de couvrir les frais qu'ils sont amenés à engager du fait de l'accueil d'un jeune à leur domicile.



Taux d'occupation en 2022

Le Pôle protection de l'enfance a connu en 2022 son taux d'occupation le plus élevé depuis son ouverture.

Cela s'explique par une année de quasi pleine activité pour les différents services, et par une pression assez forte sur les places disponibles du fait du nombre d'arrivées de jeunes.

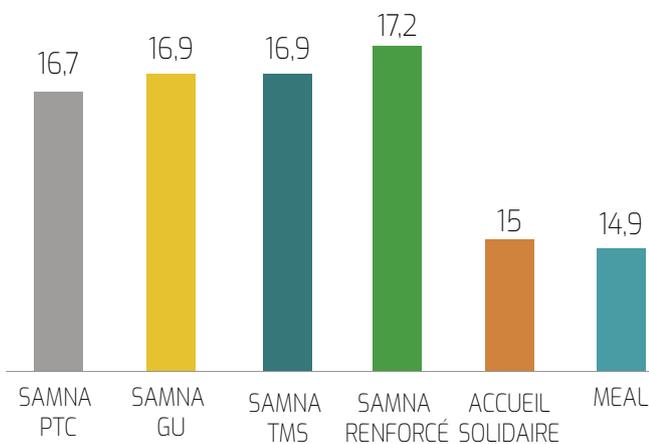
A noter pour une lecture complète du taux d'occupation 2022 :

- MEAL : passage de 25 à 30 places en mars,
- SAMNA TMS : passage de 54 à 62 places à partir du mois de juillet,
- SAMNA Renforcé : ouverture fin mai.

➤ Répartition par âge des jeunes accueilli.e.s au service au 31.12.2022 :

Âge	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	20 ans	21 ans
SAMNA Pontchâteau	0	0	1	1	8	9	2	3	0
SAMNA Guérande			1		7	4	5	1	
SAMNA TMS				13	14	5	14	15	
SAMNA Renforcé St-Nazaire		1		2	6	3	1		
Accueil Solidaire			1		1	3	1	1	
MEAL	2	5	14	8	1	0	0	0	0

Moyenne d'âge à l'arrivée sur les dispositifs en 2022 :



Sur les 156 jeunes pris en charge, le service a accueilli 5 jeunes filles.

➤ Les entrées sur le dispositif en 2022 : 98 admissions

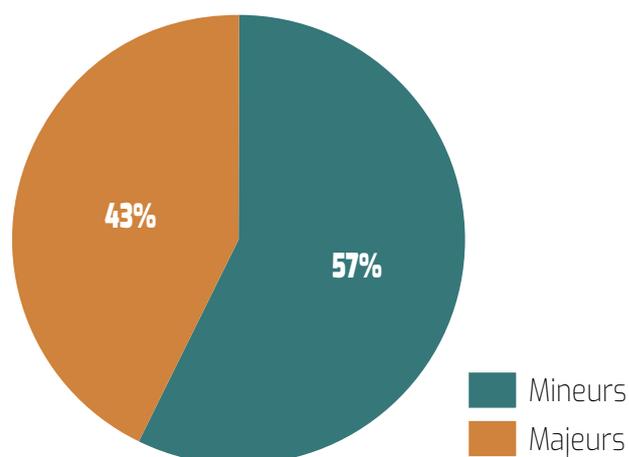
Nombre admissions	2022	2021	2020	2019
PCT	11	8	9	9
GU	9	3	6	6
TMS	32	8	18	33
MEAL	30	17	14	
AS	1	1	0	3
SAMNA renf.	15			

► Provenance des jeunes admis 2022 :

- Cette année la majorité des nouvelles admissions provient des services temporaires de mise à l'abri, qu'ils soient internes au Pôle protection de l'enfance (Sarzeau/La Turballe) ou en provenance de partenaires (accueil d'urgence de Préfailles, LINKIAA).
- En outre, du fait de la tension sur le dispositif d'accueil en Loire Atlantique, les services d'accueil pérennes ont accueilli, à la demande du département, des jeunes sous OPP provenant directement d'autres départements (sans un sas d'évaluation par un service d'accueil d'urgence/mise à l'abri). Cela concerne 27 jeunes accueillis sous OPP en direct provenant d'autres départements du 1er juillet au 31 décembre 2022.

► Répartition mineurs/majeurs sur l'ensemble des services – au 31/12/2023

Répartition mineurs/majeurs au 31/12/2022



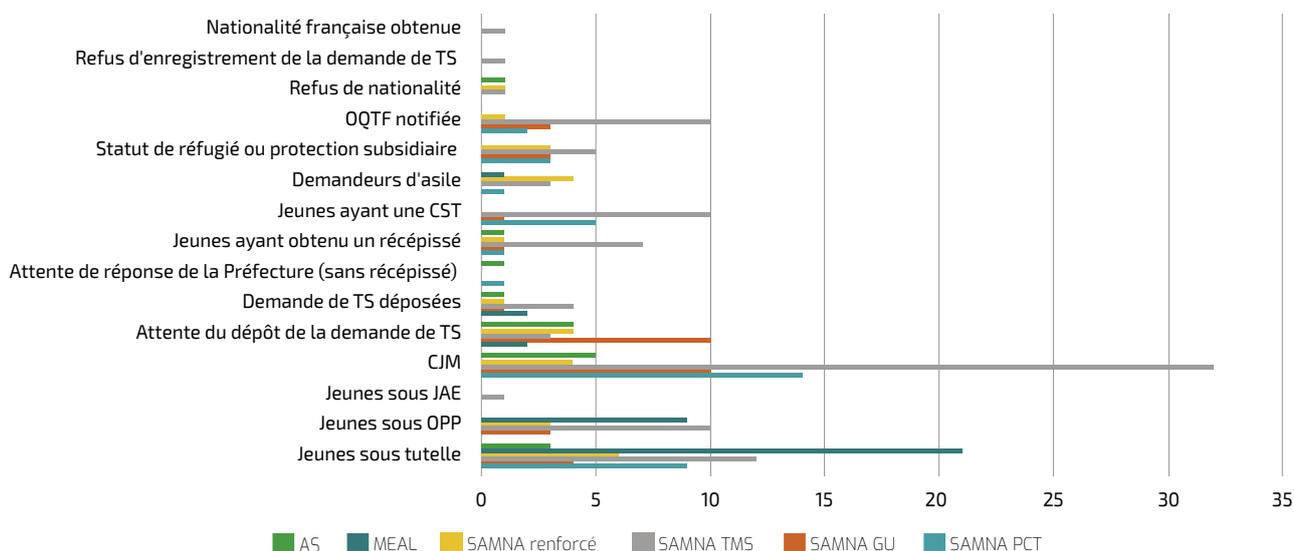
Âge	13 ans	14 ans	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans
SAMNA Pontchâteau	0	0	0	4	6	1	0
SAMNA Guérande			1	3	4		1
SAMNA TMS			2	15	12	2	1
SAMNA Renforcé		1	1	6	4	2	1
Accueil Solidaire		1					
MEAL	5	8	13	4			

► Scolarité et insertion professionnelle des jeunes au 31.12.2022

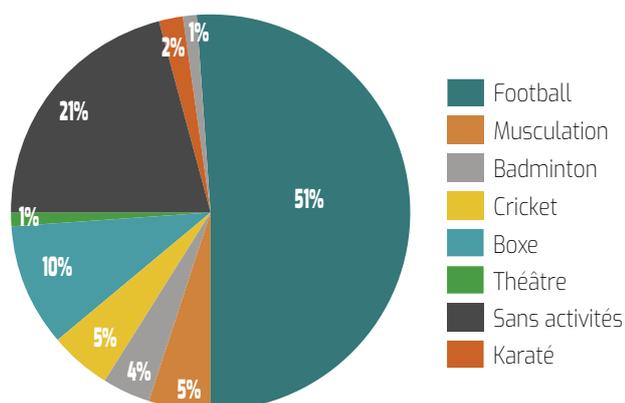
Cursus	TMS	Pontchâteau	Guérande	SAMNA Renforcé	MEAL
Collège	0	0		1	17
Classe allophone	0	0			
Lycée général ou technique	0	0	1	2	0
Lycée professionnel	21	9	10		7 (dont 3 en 3ème prépa pro)
Apprentissage	12	8			1
UPEAA	0	0			15 (scolarisés au collège)
En attente de scolarisation	5	1	2		1
Maison Familiale et Rurale	0	0	1 (apprentissage)		0

MLDS	4	2	1	3	3
Salarié	4	1	2		1 (en apprentissage)
Sans activité ni formation	5	0		2	0
En décrochage scolaire/déscolarisé	2	1			1
MAST	0	0		3	0
EREA	0	0		1	0
DESAT 44 – LINKIAA	0	0		1	0
En recherche d'emploi	4	2			0

➤ Situation juridique des jeunes au 31/12/2022



➤ Activités sportives et/ou de loisirs



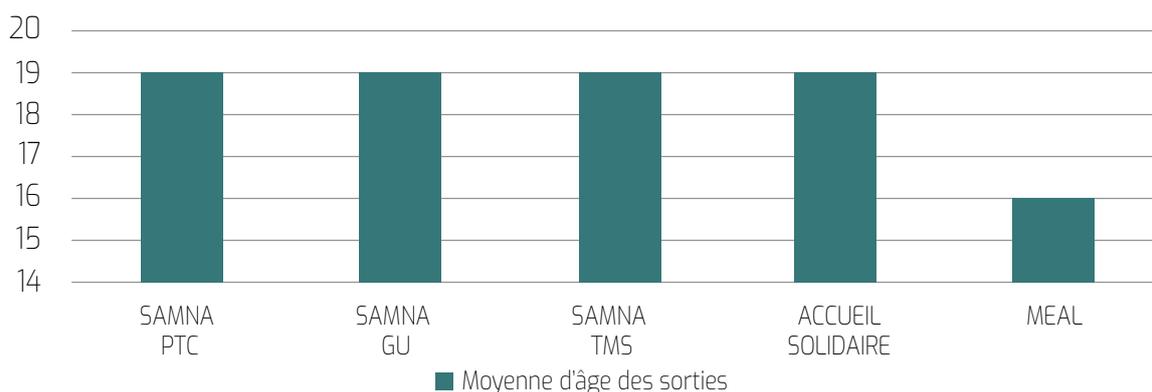
➤ Les sorties de dispositif en 2022

Fin de PEC	2022	2021	2020
SAMNA Pontchâteau	6	13	4
SAMNA Guérande	9	3	6
SAMNA TMS	25	10	7
SAMNA Renforcé	5	-	-
Accueil Solidaire	3	2	2
MEAL	22	7	0
TOTAL	70	35	19

➤ Typologie des sorties

	Orientation vers un autre étab.	Orientation vers un service de semi-autonomie	Fin de PEC actée avec le service MNA	Sortie en FJT	Sortie en logement autonome	Colocation	Autre orientation	Fugue
	1	1	2		1			
SAMNA Pontchâteau	1							
SAMNA Guérande	1	1	2	3	2			
SAMNA TMS	2	5		9	0		9	
SAMNA Renforcé		3						2
Accueil Solidaire		2			1			
MEAL			0	0	0	0		2

➤ Moyenne d'âges des sorties



L'accueil solidaire

➤ Typologie des familles solidaires

Personne seule sans enfant	Personne seule avec enfant	Couple sans enfants	Couple sans enfants au domicile	Couple avec enfants au domicile	Couple de retraités
	1		3	5	2

Les familles sont réparties sur la partie Nord du Département.

➤ La fusion de l'accueil solidaire avec l'antenne de Guérande

L'accueil solidaire a fusionné avec l'antenne de Guérande à partir du mois d'avril 2022 avec un redimensionnement à la baisse de la capacité d'accueil ; ceci pour être plus en lien avec la réalité de terrain. Dans ce cadre, un poste d'éducateur spécialisé a été pérennisé.

Les références des jeunes ont été réparties entre les trois éducatrices du service pour permettre une meilleure fluidité et une meilleure connaissance des accompagnements.

Le service a travaillé avec le Département dans le cadre de l'évaluation de nouvelles familles et de jeunes intéressés par le dispositif.

➤ Faits marquants de l'année

Une rencontre a été organisée avec le Conseil départemental et l'association L'ETAPE pour une meilleure connaissance des services et échanger sur le fonctionnement du dispositif. Un travail s'est aussi engagé avec le Conseil départemental sur la communication autour du dispositif et une réunion d'information a eu lieu pour recruter des nouvelles familles.

L'équipe a participé au recrutement d'une famille disponible pour de l'accueil à temps plein ou temps partiel à Sévérac. 3 autres familles sont intéressées par le dispositif de l'AS et en attente d'une évaluation qui sera effectuée en 2023.

Les axes de travail pour l'année 2023 seront les suivants :

- Stabiliser ce dispositif au sein de l'antenne de Guérande
- Développer le lien avec les familles
- Clarifier les contours de ce dispositif en lien avec le Département et l'association L'Étape avec une harmonisation des pratiques



L'accueil aux maisons d'enfants andré laffargue

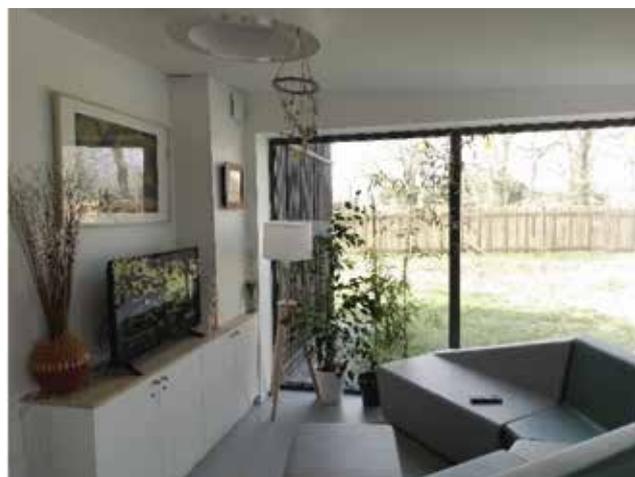
➤ L'emménagement au sein des 3 maisons

➤ Après plusieurs reports, de nombreux aller-retours entre les chambres de la Ducherais, et l'assemblage et le remplissage des cartons, les 30 jeunes des MEAL et l'ensemble de l'équipe éducative ont emménagé dans les nouveaux locaux des Maisons d'Enfants, le 17 mars 2022. Pour certains, ce déménagement était synonyme d'enthousiasme : accès à de nouveaux espaces, propres et neufs, avoir sa propre chambre, aménager à son goût, focaliser le travail et le suivi des jeunes par maison (plus petit collectif) ... Pour d'autres, la nostalgie du grand groupe pouvait se faire ressentir.

➤ Les 30 jeunes accueillis aux MEAL sont répartis en 3 maisons, chacune composée de 10 chambres. Les maisons sont agencées de manière identique : la porte d'entrée donne accès à une pièce de vie, décorée aux goûts des jeunes et de l'équipe de chaque maison, et parfois même selon les saisons.

➤ Cette pièce centrale est le lieu de vie des jeunes : elle est la pièce où se prennent tous les repas, où l'on peut faire ses devoirs, regarder un film, des vidéos ou un match de foot sur la télé, seul ou à plusieurs ; ou encore faire des jeux.

➤ Deux ailes, de part et d'autre de ce salon, laissent place aux espaces plus intimes et individuels (chambres, salles de bains). Le bureau de l'équipe éducative permet une présence de proximité auprès des jeunes.



► Dans chaque maison, l'équipe est composée d'une maîtresse de maison, de deux éducatrices spécialisées (depuis fin 2022), un.e moniteur.rice éducateur.rice, et une accompagnante éducative et sociale. L'équipe est également composée de professionnels intervenant de façon plus transversale : une infirmière, un psychologue, un animateur, une éducatrice-coordinatrice et deux chef.fes de service.

► D'autres espaces collectifs complètent les bâtiments : une cuisine pédagogique permet aux jeunes de préparer, chaque dimanche, un repas pour la maisonnée ou de préparer de façon plus ponctuelle des gâteaux ou autres recettes, favorisant ainsi l'apprentissage et le développement des compétences et de l'autonomie. Une salle d'activités avec télévision, baby-foot, livres, canapés ..., offre des moments de détente, et une salle d'activités, où se met en place la friperie, est aussi le lieu des expressions artistiques (peinture, couture ...).



► Les MEAL ont été inaugurées le 15 juin 2022 en présence du Président du Conseil départemental, du Maire de Campbon, de représentants de la Fédération générale des PEP, des administrateurs, professionnels, bénévoles de l'association et autres invités. Les visiteurs ont pu arpenter et découvrir la configuration et l'organisation des maisons, grâce à la présence de jeunes qui ont accepté de leur présenter leur lieu de vie. D'autres ont profité de la venue de Lady Bug pour mettre à profit et développer leur talent de graffeur, en contribuant à la réalisation d'une fresque. Un match de foot a même permis aux jeunes d'affronter le chef de service ! Enfin, un repas partagé, où les jeunes ont préparé l'une de leurs spécialités (mafé), a permis de clore cette journée.





L'accueil au samna de montoir de bretagne

➤ Faits marquants de l'année

Le début de l'année 2022 a été marqué par l'arrivée régulière des jeunes hébergés sur les accueils d'urgence de Sarzeau et Piriac et a signé le prélude d'une année riche en mouvement.

Confrontés au vieillissement de notre public (des jeunes arrivant à l'aube de leurs 21 ans), nous avons en effet, renouvelé grandement notre effectif et accompagné de nombreuses sorties de jeunes.

➤ L'effectif de jeunes accueillis au sein de l'antenne est passé de 54 places à 62 en juin 2022, donnant lieu au recrutement d'une monitrice éducatrice, d'une éducatrice spécialisée et d'une TISF. Les jeunes, souvent allophones, et moins autonomes qu'auparavant, exigent une présence soutenue de l'équipe éducative pour les apprentissages de la vie quotidienne. Parallèlement à cette évolution du public, nous sommes désormais régulièrement confrontés à un obstacle de taille – l'absence de propositions scolaires sur le bassin nazairien. Cette problématique s'ajoute à celle, déjà existante les années précédentes : la difficulté d'accès aux soins généraux et spécifiques.

➤ Les difficultés psychiques grandissantes de jeunes impactent également grandement le quotidien du service.

➤ Afin de proposer un accueil sécurisé et digne à chaque jeune, le service s'appuie sur un système de paire-aidance dans lequel un.e « ancien.ne » jeune du SAMNA devient parrain/marraine du jeune nouvellement accueilli. Ces parrains et marraines nous accompagnent dès les premiers instants de l'accueil afin d'expliquer le fonctionnement du SAMNA avec leurs mots. A terme, une action visant la création d'un véritable « réseau des anciens » doit permettre de concrétiser leur engagement auprès des équipes éducatives et des jeunes.

➤ Nous développons également une expertise de plus en plus fine face à l'amplification des demandes d'asile et des souhaits de regroupements familiaux qu'elles induisent. Cela requiert le plus souvent les conseils de nos partenaires comme l'AADH et BEREKTY.

➤ Nous accentuons peu à peu notre partenariat avec la maison des jeunes de Montoir afin de développer un relais externe au SAMNA sur les temps du mercredi et des vacances scolaires.

➤ Notre ancrage montoirain est important et les partenariats avec les acteurs locaux ne cessent de se développer et de considérer le public accueilli dans la structure, donnant lieu à des propositions d'actions conjointes.

➤ Cette année encore, les activités et les festivités ont battu leur plein sur le service.

Que ce soit lors de soirées (barbecue Halloween) ou encore d'activités de loisirs, l'équipe et les jeunes se sont organisés pour vivre des temps collectifs de qualité.

➤ En juin 2022, le Conseil départemental a proposé aux jeunes un tournoi de foot départemental. Cette activité a rencontré un succès important.



- *Grand Lague* est un séjour régulier qui marque profondément les jeunes et les travailleurs sociaux qui y participent. Cela permet aux jeunes de découvrir une vie collective en dehors du cadre d'intervention habituel.
- A cheval sur les mois d'août et de septembre se tient le traditionnel Barbecue du SAMNA. Cet événement est l'occasion de réunir tous les jeunes, anciens jeunes pris en charge, les bénévoles et les partenaires qui agissent auprès des jeunes.
- Des activités de loisirs sont régulièrement vécues dans le service, afin de permettre aux jeunes de sortir de leur quotidien et de ses nombreux enjeux et responsabilités.



Le service souhaite maintenir ces activités de loisirs auprès des jeunes car elles sont essentielles à leur développement personnel. Des actions visant l'acquisition de l'autonomie sont également proposées et seront renforcées en 2023 : des ateliers liés à la recherche d'emploi, de logement et à la connaissance de leurs droits.

Le Conseil des jeunes se tient tous les trimestres et permet aux jeunes de s'exprimer collectivement quant à leurs souhaits pour leur prise en charge et pour les activités.



L'accueil au samna de guérande

➤ Faits marquants de l'année

Cette année a été marquée par la fusion du SAMNA de Guérande et de l'Accueil Solidaire et des changements dans l'équipe éducative.

- A partir de septembre 2022, les nouvelles arrivées de jeunes ont concerné davantage des jeunes sous OPP, nécessitant un accompagnement de très grande proximité, les jeunes étant notamment allophones et sans aucune connaissance du système français, non scolarisés, et avec une autonomie de la vie quotidienne assez sommaire.
- Dans l'impossibilité de trouver un studio depuis plusieurs années sur Guérande, le service bénéficie aujourd'hui d'un studio à Saint Nazaire pour la 20ème place manquante. Le service est donc désormais à taux plein.
- Notre partenariat avec la mission locale s'est renforcé. Le partenariat avec la mairie se poursuit également ; des élus sont venus à notre rencontre à des moments clés de la vie du service. Le SAMNA a participé à la manifestation « trophée des jeunes » organisée par la mairie et le service s'est également inscrit dans un dispositif permettant d'obtenir des subventions pour la réalisation de projets construits avec les jeunes. La mairie sollicite régulièrement le service et les jeunes dans le cadre des politiques jeunesse et sports de la ville.
- Une rencontre avec la députée Mme Sandrine JOSSO a été organisée afin de lui faire découvrir notre service et le public accueilli, et soutenir les jeunes rencontrant des difficultés de régularisation. Ces derniers ont ainsi pu renforcer leurs habiletés sociales dans la présentation de leur situation et les échanges qui ont suivi. Cette rencontre a également permis de développer notre travail sur l'accès à la citoyenneté.
- Les bénévoles poursuivent leurs interventions auprès des jeunes qui sont très demandeurs de ces temps, à la fois pour du renfort scolaire mais également pour tisser des liens durables. Le service a organisé des temps de rencontres collectifs et a invité les bénévoles qui le souhaitent à certaines activités proposées avec les jeunes pour renforcer ce lien.

➤ Présentation des séjours d'été

- En plus des activités journalières proposées pendant l'été, le service a proposé cette année un séjour à Belle île, dont une partie a été financée par le Lab'aux idées (mairie). 4 jeunes ont pu participer à ce séjour de 3 jours et 2 nuits, accompagnés d'une éducatrice spécialisée et une TISF. La traversée s'est faite en bateau et différentes activités ont eu lieu : randonnée vélo pour découvrir une partie de l'île, sortie en kayak des mers, nuits en toile de tente au camping, visite culturelle des ruines du château et d'un phare de l'île. Un 2ème séjour était prévu pour faire profiter davantage de jeunes mais le manque de professionnelles sur le service ne l'a pas permis.
- Un projet « montagne » est prévu pour l'année 2023, initialement co-construit avec le SAMNA de Pontchâteau, puis de TMS. Afin de financer ce projet, les jeunes intéressés et disponibles ont participé à un colloque pendant 2 jours à La Taverne à Nivillac où ils ont aidé à la préparation des repas et au service des ouvriers du colloque.





L'accueil au samna de pontchateau

➤ Faits marquants de l'année

Le SAMNA de Pontchâteau a effectué 10 accueils en 2022.

Un axe important de travail sur le service cette année a été la remise en place des conciliabules (qui s'étaient un peu raréfiés depuis la période de COVID), avec une réorganisation de ces temps. L'équipe a réfléchi à une formule plus conviviale, autour d'un repas et de jeux. Le taux de présence est désormais d'environ 70%, la dynamique de groupe est réaffirmée. Les jeunes ont plaisir à se retrouver et parviennent à exprimer davantage leurs besoins et souhaits en lien avec la vie du service dans le cadre de la préparation au CVS.

➤ Présentation des séjours d'été

En plus des activités journalières proposées pendant l'été, le service a proposé cette année un séjour au Futuroscope. 6 jeunes ont participé à ce temps fort, accompagnés de 2 éducatrices spécialisées du service. Les jeunes ont découvert ce parc d'attraction unique, qui leur a permis de voyager et se plonger dans un univers fantastique. Cette journée a également permis de renforcer les liens entre eux et avec les éducatrices.





L'accueil au samna renforcé

➤ Faits marquants de l'année

Le service a ouvert le 25 mai 2022, avec une installation provisoire des bureaux au CIL de Saint-Nazaire. Cela a permis à l'équipe de se composer progressivement. Des locaux pérennes ont ensuite été trouvés et une installation définitive a eu lieu fin juillet 2022, rue des Troènes à Saint-Nazaire, locaux situés en grande proximité de l'hôpital et desservis par la ligne de bus HELYCE.

Le service est à taux plein et les premières prises en charge montrent tout l'intérêt de cet accompagnement renforcé. Tous les jeunes vivent dans des studios à Saint-Nazaire, permettant aux jeunes d'acquérir de l'autonomie sans les contraintes de la cohabitation.

➤ Présentation des séjours d'été





La mise à l'abri des jeunes sous ordonnance de placement provisoire

> Contexte d'ouverture

Dans un contexte de forte pression des arrivées de jeunes sous OPP sur le Département de Loire-Atlantique, celui-ci nous a demandé d'ouvrir un service d'accueil d'urgence afin de mettre à l'abri ces jeunes, dans l'attente de leur réorientation vers des services d'accueil pérennes.

Dans ce cadre, l'ouverture de l'accueil d'urgence de Sarzeau a été relativement rapide. De ce fait, l'équipe a organisé la vie quotidienne ainsi que l'arrivée des premiers jeunes en quelques jours. L'aspect logistique et administratif a pris une place très importante dans les missions des salariés et leurs tâches quotidiennes.

L'équipe a tout mis en œuvre pour que les jeunes soient accueillis dans les meilleures conditions.

Après quelques semaines, une infirmière a intégré l'équipe (janvier 2022) et des bénévoles sont intervenus sur le site pour dispenser des cours de langue notamment ; mais également des cours de sport, ou encore des activités crêpes. Les jeunes ont donc profité d'activités régulières et l'équipe s'est concentrée sur l'évaluation, ainsi que l'accompagnement pédagogique.

> Les enjeux d'un service de mise à l'abri/accueil d'urgence :

L'enjeu principal dans un centre d'accueil d'urgence tel que celui de Sarzeau a été d'allier l'aspect administratif, la gestion de la vie quotidienne ainsi que les activités et l'accompagnement éducatif, afin d'évaluer le niveau d'autonomie des jeunes, dresser un premier bilan de leur état de santé, pour enfin identifier quelques aspects du projet de vie. Cette première évaluation aura permis à l'équipe d'écrire des saisines afin de réorienter les jeunes vers les services les plus adaptés.

Entre le 1^{er} décembre 2021 et le 30 juin 2022, 37 jeunes ont été accueillis sur le service d'accueil d'urgence, pour un total de 618 nuitées.



Crédit photo : Unsplash



LE PARCOURS DE SOINS DES JEUNES



Les soins à l'arrivée dans le service

- Au sein des différentes antennes des SAMNA et du SAMNA Renforcé, un bilan psychologique d'entrée est réalisé pour chaque jeune. Ce bilan permet d'avoir une vue d'ensemble de la personnalité des jeunes ainsi que des problématiques de santé mentale dont ils pourraient souffrir : estime de soi, relation à autrui, psychose, dépression, anxiété, exposition traumatique et trouble du stress post-traumatique, trouble du sommeil, trouble alimentaire, gestion des émotions, idées envahissantes, idées suicidaires.
- Le bassin Nazairien est toujours sous doté en psychiatres et l'orientation vers les services de psychiatrie peut s'avérer difficile.
- Toutes les équipes travaillent avec les services de santé de proximité et plus principalement avec la Cité sanitaire de Saint-Nazaire. Pour certaines consultations spécifiques et en fonction des disponibilités et des lieux de consultations des praticiens de l'hôpital, les jeunes peuvent être orientés en cliniques.
- Pour les consultations chez les spécialistes, les jeunes sont systématiquement accompagnés, dans un souci de clarté et de compréhension.
- Les jeunes sont également déclarés et enregistrés auprès du Centre de Lutte AntiTuberculeuse (CLAT) du CH de Saint-Nazaire. Ce bilan médical permet, le cas échéant, d'orienter les jeunes vers des spécialistes, et de prendre rendez-vous pour des examens complémentaires.
- Depuis 2021, le pôle MNA expérimente le dispositif Santé Protégée pour un accompagnement renforcé vers la santé des enfants de l'Aide Sociale à l'Enfance. Santé Protégée 44 est une structure de coordination portée par le CHU de Nantes en partenariat avec le Conseil départemental et l'Agence Régionale de Santé. L'objectif est d'améliorer la santé globale des enfants et adolescents pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. Un bilan de santé et de prévention est obligatoire à l'entrée puis une fois par an. Si cela est nécessaire, Santé Protégée 44 permet une prise en charge financière de soins habituellement non remboursés : en psychologie, en psychomotricité ou en ergothérapie.
- En complément de ces RDV médicaux, s'ajoutent des RDV, avec les professionnels de santé de nos services, d'éducation à la santé (hygiène de vie en général, sommeil, alimentation...) et des RDV d'accès aux droits liés à des démarches administratives (renouvellement de CSS, création de compte Ameli...).



Crédit photo : Pexels



Les soins obligatoires au cours du premier mois



Crédit photo : Unsplash

- Au cours du premier mois de prise en charge sont effectuées les sérologies obligatoires en lien avec la vaccination (si elles n'ont pas déjà été faites), ainsi que les vaccinations (s'ils ne sont pas à jour). Une radiographie pulmonaire normale, associée à une IDR ou un Quantiféron négatif, sont réalisées, pour permettre de mettre fin au suivi du CLAT. Au besoin, l'équipe médicale accompagne les jeunes au laboratoire d'analyses (en regroupant au maximum les prescriptions des bilans biologiques afin de limiter les actes invasifs).

- En cas de traitement préventif ou curatif, un suivi médical, biologique et radiologique régulier est mis en place.
- En cas de surveillance d'une Infection Tuberculeuse Latente (ITL), (soit une radiographie normale avec IDR ou Quantiféron positif), un suivi radiologique annuel pendant 2 ans doit être programmé en l'absence de traitement préventif.



Le suivi santé après la prise en charge initiale

- L'équipe santé se met en relation avec le Centre de Vaccinations Polyvalentes (CVP) du CH de Saint-Nazaire, afin d'établir le plan vaccinal du jeune si sa vaccination n'a pas débuté. Elle établit ensuite le relais avec son médecin traitant et l'infirmière.
- Pour les jeunes femmes, un rendez-vous est pris avec une sage-femme ou un gynécologue au centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) (Site d'Heinlex du CH de Saint-Nazaire) pour un entretien individuel confidentiel, afin d'aborder notamment les menstruations, les violences sexuelles, et proposer une contraception. Des suivis psychologiques y sont proposés au besoin.
- L'équipe éducative et l'équipe santé portent une attention particulière aux éventuels troubles psychiques et à d'éventuel vécu traumatiques des jeunes, qui nécessiteraient une prise en charge. Si besoin, la psychologue peut proposer un suivi en attendant la réorientation vers un dispositif de droit commun : CMP, Maison des adolescents, Planning familial, Associations spécialisés dans la prise en charge des addictions, etc ...
- Concernant l'hygiène dentaire, l'objectif est la mise en place d'un suivi dentaire annuel. L'équipe peut accompagner le jeune lors du premier rendez-vous, et l'incite ensuite à l'autonomie. Les antennes ont noué des liens privilégiés avec quelques médecins qui acceptent de réserver des places de suivi ou de prise en charge en urgence pour les jeunes du service, même si la pénurie de dentistes sur le territoire rend difficile la prise en charge des soins.
- La dimension « suivi annuel ou prévention » reste difficile à appliquer car les jeunes ne comprennent pas l'intérêt d'effectuer un suivi s'il n'y a pas de douleurs.
- De manière générale, les rendez-vous sont majoritairement programmés par le service. De nombreux jeunes ont besoin d'être soutenus dans l'approche et la compréhension des actes médicaux. Toutefois, la plupart ont la capacité d'assurer seuls leur rendez-vous. Peu à peu, les jeunes deviennent indépendants dans les démarches et informent l'équipe éducative et l'infirmière de leur état de santé. Au sein des services des SAMNA, un certain nombre de jeunes font ainsi preuve d'autonomie dans leur prise de rendez-vous et leur consultation avec leur médecin traitant, et n'en informent pas nécessairement le service, ce qui n'est pas le cas au SAMNA Renforcé.
- Le suivi administratif de la santé est également un volet important de l'accompagnement : validité de la Complémentaire santé solidaire (ancienne CMU-C) ; création d'une carte vitale, aide dans les formulaires de demande MDPH si besoin ; aide, avant la majorité, à la demande d'ouverture des droits à l'assurance maladie après 18 ans (Complémentaire santé solidaire ou mutuelle entreprise) ; santé protégée...



- En complément de ce suivi médical et psychologique, différents ateliers sont proposés sur les thèmes de la santé, de la prévention et de l'hygiène : équilibre alimentaire ; sommeil, avec des exercices de respiration (cohérence cardiaque).



La prévention au quotidien

Des consultations sont régulièrement organisées auprès des infirmières des services.

➤ **Contraception, IST/MST, violences sexuelles** : au sein de chaque antenne, l'équipe santé met à disposition des jeunes des préservatifs et réalise un travail de prévention. Des espaces d'écoute sont aménagés, et la vie sentimentale ainsi que la sexualité, le consentement et la contraception peuvent être abordés. Ces temps d'information ne sont pas réservés aux jeunes femmes : tous les jeunes garçons sont incités à y assister.



Crédit photo : freepik.com

➤ L'IREPS (Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé) Pays de la Loire propose également des outils de prévention (affiches, plaquettes...) sur des thèmes variés en matière de prévention.

➤ **Troubles psychiques** : Les jeunes accueillis présentent des risques particuliers sur le plan psychiatrique : trouble du stress post-traumatique, troubles dépressifs, troubles anxieux, troubles du sommeil, addictions, sont fréquents parmi cette population vulnérable. Ces troubles peuvent préexister à leur migration (notamment certaines addictions), ou bien être consécutifs à des événements survenus avant, pendant, ou après le voyage qui les a conduits jusqu'en France.



Crédit photo : freepik.com

➤ **Addictions** : un partenariat s'est développé avec la Rose des vents, association spécialisée dans les domaines de l'addictologie, des conduites à risques et de la santé mentale. Une permanence de la Rose des vents a ouvert fin 2019 à Pontchâteau. La Rose des vents fournit gratuitement des supports de prévention et des alcootests.



Crédit photo : freepik.com

ADDICTION

➤ Certains jeunes de nos services présentant des addictions sont orientés vers les Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).

➤ Les délais de prise en charge sont variables sur le territoire : 3 à 6 mois pour un premier rendez-vous avec un psychiatre. Cependant, il y a la possibilité d'être reçu sans rendez-vous, sur une permanence, ou en quelques semaines par des infirmiers psychiatriques dans les CMP.

➤ Un fort partenariat est engagé avec les CMP des différentes villes dans lesquelles sont implantés les SAMNA et SAMNA Renforcé, permettant la mise en place d'accompagnement assez rapide. La prise en charge reste, néanmoins, complexe à la suite du départ de plusieurs psychiatres non remplacés et une augmentation des demandes.

➤ Les consultations d'addictologie (Rose des vents, CH de Saint-Nazaire), le psychologue du département, les urgences psychiatriques, l'EMR (Equipe Mobile Ressource) sont

également des partenaires prépondérants lors de l'accompagnement de situation complexe ou des décompensations des jeunes. Il est également possible de co-financer des séances chez des psychiatres ou psychologues libéraux utilisant des techniques thérapeutiques comme l'EMDR, reconnues efficaces dans la gestion des traumatismes.

➤ **La gestion de l'épidémie de Covid-19** : la vaccination des jeunes s'est poursuivie en 2022. Nous avons appris à vivre avec cette nouvelle maladie et nos activités ont repris normalement.

➤ **Les nuisibles**, tels les punaises de lit font partis de notre activité avec des décontaminations lourdes et onéreuses allant parfois jusqu'au changement complet des literies. Elles mobilisent entreprises spécialisées, équipes et jeunes. Ce sont de plus des traitements qui s'étalent dans le temps sur environ 1 mois nécessitant parfois le relogement du ou des jeunes provisoirement.



➤ **Des ateliers à visées thérapeutiques** ont été proposés au jeunes : boxe thérapeutique, randonnée, collage...



LES DYNAMIQUES PARTENARIALES



Les bénévoles, des partenaires incontournables

➤ Quelles que soient les antennes, le bénévolat est une ressource particulièrement importante.

Le bénévolat est structuré autour de trois pôles : loisirs/culture, aide aux devoirs, et mobilité. Les bénévoles représentent un soutien précieux pour l'équipe et les jeunes accueillis, en permettant de créer du lien, de faire des rencontres, de découvrir le territoire dans lequel ils évoluent... Ces soutiens peuvent perdurer au-delà de la sortie de dispositif des jeunes.

➤ **Le pôle « aide aux devoirs »**

Des bénévoles se relaient auprès des jeunes pour les accompagner dans la scolarité (aide aux devoirs ou apprentissage du français). Ces sessions peuvent se faire en individuel mais également en groupe.



Crédit photo : Pexels

➤ **Le pôle « mobilité »** travaille autour de deux axes :

- ▶ La réparation des vélos spécifique à l'antenne de Pontchâteau : les bénévoles se réunissent tous les mercredis matin pour réparer et entretenir les vélos dans un local mis à leur disposition. Ils sont en lien avec l'équipe éducative pour la gestion du parc à vélo. Dès que cela est possible, ils initient les jeunes aux réparations.
- ▶ Le transport : des bénévoles se relaient lors de besoins ponctuels pour accompagner les jeunes, sur leur lieu de stage notamment (quand ces lieux ne sont pas desservis par les transports en commun).

➤ **Le pôle « loisirs culture » :**

Trois grands types de rencontres :

- ▶ Lorsque les jeunes tissent des liens avec des familles et qu'ils sont invités à des temps conviviaux au sein de ces familles (soirées diverses; vacances ; fêtes de fin d'année...)
- ▶ Lorsque les bénévoles se joignent aux éducateurs et proposent leur aide sur des sorties ponctuelles (plage, piscine, visite culturelle...)
- ▶ Lorsque des bénévoles prennent l'initiative de repas, activités, sorties, sans la présence de l'équipe éducative mais en préparant ces temps avec elle.



Crédit photo : Pexels

- Le contexte sanitaire a affaibli l'engagement de certains bénévoles, qui ne souhaitent pas, pour le moment, intervenir à nouveau auprès des jeunes. **De nouveaux appels à bénévoles ont été réalisés sur le dernier trimestre et grâce à l'appui des collectivités qui ont relayés nos appels, des rencontres sont d'ores et déjà prévues pour créer de nouvelles mises en relation.**
- Les travailleurs sociaux ont la volonté d'améliorer l'accompagnement des bénévoles en 2023 et d'investir des structures extérieures tel que **les dispositifs de Mentorat, des maisons de quartier, Parrain par Mille et de Vivre à Montoir.**



Le partenariat avec les associations locales

Notre implantation territoriale favorise des liens de proximité avec les différentes mairies dans les villes dans lesquelles nous sommes implantés : de la mairie de Pontchâteau à celle de Guérande, en passant par la ville de Montoir de Bretagne.

- Les Missions locales sont aussi un acteur important avec lesquelles nous travaillons, notamment lorsque les jeunes s'approchent de la sortie de nos dispositifs. C'est un acteur important de la jeunesse qui favorise la recherche d'emploi et différentes aides financières (comme par exemple l'aide au financement du code de la route).
- Des partenariats avec les FJT du Territoire sont également primordiaux (**FJT de Guérande et de Saint-Nazaire**).
- **A Pontchâteau**, les partenariats avec le Secours Populaire, le Carré d'argent et le CCAS se sont poursuivis.
- **A Guérande**, l'association « **un vélo pour l'Afrique** », principalement géré par l'un des bénévoles de l'antenne, est toujours aussi investie. Les deux ostéopathes avec lesquels travaille l'antenne propose gratuitement des séances aux jeunes. Les liens avec le Spot 15-25 sont également forts, notamment durant la période estivale.
- **A Trignac-Montoir-Saint-Nazaire**, les partenariats autour de la santé et du diagnostic social local se sont également développés (CCAS, EDS de Trignac, planning familial, Marsoins...).
- **Au SAMNA Renforcé**, des partenariats avec DESACT 44, le CCAS de Saint-Nazaire, La Source et une boulangerie de quartier se sont noués.

➤ L'entrée en formation : un constat partagé en 2022

L'accès à la formation des jeunes à la scolarité dans le service a été durant plusieurs années plutôt favorisé. Cependant, le profil du public accueilli évolue.

Les jeunes qui arrivent dans le service depuis janvier 2022 ont été très peu scolarisés dans leur pays d'origine ou durant leur parcours migratoire, et ne parlent pas français pour certains. Par ailleurs, les jeunes sous OPP accueillis au SAMNA sont des jeunes arrivés en France depuis moins d'un mois. Il devient compliqué d'orienter les jeunes vers les dispositifs habituellement sollicités : la MAST, la MLDS, les CAP en voie scolaire ou en apprentissage, souvent saturés.

Ce constat et les inquiétudes quant à l'entrée en formation est partagé par tous les acteurs locaux, qui se mobilisent. Ainsi, des rencontres avec **la MLDS du lycée Brossaud Blancho, le Centre d'Information et d'Orientation, la MAST du lycée des Savarières** permet d'envisager des pistes d'amélioration et d'alerter les institutions. Ce travail concernant l'accès à la formation doit se poursuivre en 2023. Des rencontres avec des partenaires spécifiques, telle que les Compagnons du devoir, se sont tenues afin de découvrir de nouvelles voies d'entrées en formation.

➤ La recherche de logement à la sortie du dispositif

Les jeunes ont une réelle difficulté à trouver un logement sur un territoire qui connaît une faible vacance de logements. De plus, ceux-ci sont parfois dans des situations administratives complexes, ce qui ne facilite pas le dépôt de dossiers dans le secteur privé. Les demandes de logement social sont réalisées avec le service et des partenaires extérieurs, mais le délai d'attente d'attribution d'un logement est particulièrement long.

La **résidence des jeunes de Saint-Nazaire et le résid'étape de Saint-Nazaire** permettent d'avoir une solution d'hébergement décente et pérenne à la sortie du dispositif. Les jeunes sortant du SAMNA peuvent également compter sur le soutien de **Emmaüs**, qui peut fournir sur demandes des aides matérielles liées à la première installation dans un logement autonome.

➤ L'alimentation, un nouvel enjeu en 2022

Les Conseils de jeunes en 2022 ont permis aux jeunes d'exprimer leurs difficultés à faire face aux dépenses alimentaires. Cette difficulté était déjà connue les années précédentes et un accompagnement éducatif et budgétaire permettait de surmonter cette problématique. Néanmoins, cet accompagnement se révèle insuffisant compte tenu de l'inflation sur les produits du quotidien en cette année 2022. Ainsi, un dossier de demande d'agrément de distribution alimentaire auprès de la **Préfecture et de la Banque Alimentaire** a été déposé pour que la structure puisse avoir des attributions de marchandises qui seront distribuées aux jeunes n'ayant pas de ressources en dehors de celles accordées par le SAMNA. Cette nouvelle activité va être organisée en 2023, avec l'objectif de proposer non seulement une distribution alimentaire mais également des ateliers cuisines et de pédagogie autour de l'alimentation.

➤ La mobilité dans le territoire

Une autre observation des jeunes durant les conseils des Jeunes ont permis la conception d'une action « Vélos » pour favoriser le déplacement des jeunes dans le territoire couvert par le SAMNA. Ainsi, les jeunes motivés par l'action ont pu récupérer des vélos à **Emmaüs** pour les réparer et ensuite en bénéficier.



LES ACTIVITÉS SOCIO-ÉDUCATIVES

- Cette année encore, de nombreuses activités ont été proposées aux jeunes sur toutes les antennes, favorisant le lien, le développement de la confiance en soi, développant la cohésion ou encore le rapport au cadre et aux règles de vie en commun.
- Des sessions de bowling, de karting, de laser game, de paint-ball, d'escape game ou encore d'accrobranche, permettent aux jeunes de vivre ensemble un temps de loisir tout en profitant d'un cadre sortant de l'ordinaire. Ces temps ont aussi l'occasion de relever des défis.
- Des sorties à L'AQUA PARC ont permis aux jeunes de combattre leur appréhension de l'eau et d'apprendre ou développer la nage.
- Les jeunes sont aussi allés pique-niquer à la plage, ont pu aller voir la mer ou encore visiter l'Océarium du Croisic, les musées et les parcs d'attraction du territoire, partant ainsi à la découverte du patrimoine naturel et culturel local.
- Des activités cinéma, cuisine, jeux de société, ou des balades à vélo, permettent de se retrouver dans le calme et la convivialité.

LES PEP ATLANTIQUE ANJOU

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE !



Création & réalisation **Toothmédias**® Crédits photos : Pep Atlantique Anjou, 123.fr, AdobeStock, Fotolia.fr, iStockphoto.com, pexels.com, freepik.com, unsplash.com

Les PEP Atlantique Anjou
2 rue des renards
44300 Nantes
02 40 94 06 05



www.pep-atlantique-anjou.fr



LES PEP ATLANTIQUE ANJOU



PEP44_49